

Histoire de la France Protestante



La Fondation Pasteur Eugène Bersier a pour objet le rayonnement du protestantisme français dans les médias, c'est pourquoi elle a décidé de développer des applications pour I-Pad et I-Phone, dans le prolongement du site Internet du Musée Virtuel du Protestantisme Français.

www.museeprotestant.org



Le Musée Virtuel du Protestantisme Français a été créé en 2003, par la Fondation Pasteur Eugène Bersier, avec la collaboration de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français.

C'est un musée virtuel, imaginaire, qui se visite uniquement sur Internet.

Quatre raisons principales ont guidé son élaboration :

- faire connaître les spécificités des chrétiens protestants,
- illustrer les moments significatifs de la vie du protestantisme français,
- conserver les images, textes, tableaux, dessins, objets, témoins de l'histoire des protestants,
- orienter ceux qui souhaitent mieux connaître et comprendre l'histoire du protestantisme.

Le Musée Virtuel du Protestantisme Français se veut avant tout pédagogique, instructif, esthétique, pour expliquer comment s'est développée l'identité protestante en France, depuis le XVI^e siècle.



HISTOIRE DE LA FRANCE PROTESTANTE

Le protestantisme est l'une des trois branches du christianisme. Il est né au XVI^e siècle d'un mouvement de contestation de l'Eglise romaine catholique, appelé la Réforme. Cette Réforme s'implanta dans certains pays, mais fut violemment combattue dans d'autres, en particulier la France. Pour connaître la France protestante, il faut en comprendre l'histoire, la mémoire.

I La Réforme

La Réforme protestante

Luther

La doctrine

Encadrés : Jan Hus, John Wyclif, les indulgences, Melanchthon, Luther vu dans l'histoire, pour lire la Bible.

II Le temps de Calvin

Calvin

Les ordonnances ecclésiastiques

Encadrés : L'institution de la religion chrétienne, Martin Bucer, l'académie, Théodore de Bèze, Michel Servet, le traité des reliques, l'homme réformé.

III La Réforme en France : essor et violences

L'essor du protestantisme

La Saint Barthélemy

Encadrés : Marguerite d'Angoulême, synode de 1559, Jeanne d'Albret, Gaspard de Coligny, François de Guise, Catherine de Médicis.

IV Le temps de la tolérance

Henri IV

L'Edit de Nantes

Encadrés : Bernard Palissy, François de La Noue, Philippe Duplessis-Mornay, Agrippa d'Aubigné, Sully, Antoine de Chandieu.

V Le temps de la répression

La révocation de l'édit de Nantes

Le temps du Désert

Le Refuge

Encadrés : L'édit de Fontainebleau, La guerre des camisards, Abraham Mazel, Jean Cavalier, le prophétisme, Marie Durand, l'affaire Calas, Antoine Court, Pierre Jurieu, Pierre Bayle.

VI La réintégration

La Révolution

Le Concordat

Encadrés : Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, Paul-Henri Marron, Germaine de Staël, François Boissy d'Anglas, André Jeanbon Saint-André.

VII Le temps du renouveau

Protestantisme et vie publique

Le renouveau théologique

L'éducation

Encadrés : Georges Cuvier, François Guizot, Alexandre Vinet, Jean-Frédéric Oberlin, Ferdinand Buisson, Félix Pécaut, Jules Steeg Adolphe Monod, Athanase Coquerel, Edmond de Hault de Pressensé.

VIII Le protestantisme en France au XX^e siècle

La Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat

L'œcuménisme

Les protestants en France aujourd'hui

Encadrés : Albert Schweitzer, les diaconesses de Reuilly, Max Weber, Marc Boegner, Paul Ricoeur, Suzanne de Dietrich et Madeleine Barot, Taizé, les Eglises issues de l'immigration, la Fédération Protestante de France, la population protestante.



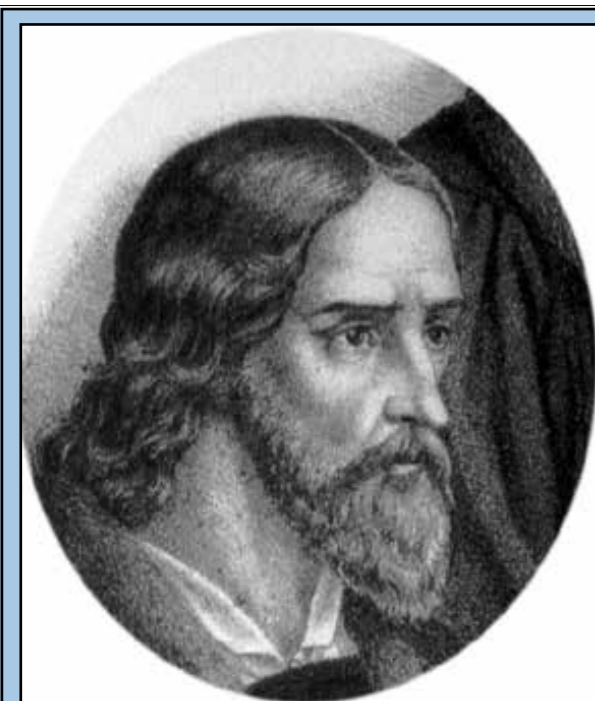
I. La Réforme

La «Réforme protestante» a été une rupture brutale, qui en quelques années a divisé l'Europe et a donné naissance vers 1530 à des Eglises chrétiennes séparées de l'Eglise catholique.

A l'aube du XVI^e siècle, l'Europe est en pleine mutation et l'Eglise est en crise : le clergé est déconsidéré avec ses prêtres peu instruits et son haut clergé qui vit dans l'opulence, certains évêques étant plus attirés par la politique au service des rois que par leurs responsabilités religieuses.

Le concile de Constance (1414) a affaibli le pouvoir de la papauté. Les désastres qui ont accablé le XV^e siècle (fin de la guerre de Cent Ans en 1450, peste noire, prise de Constantinople en 1453 par les Turcs musulmans) ont accru la crainte de la mort et le souci du salut après la mort, thèmes illustrés dans les églises par les danses macabres et les représentations du jugement dernier.

Les tentatives de «Ré-formation» à l'intérieur de l'Eglise catholique ont échoué.



Jan Hus

(1369-1415) est considéré comme l'un des principaux pré-réformateurs. Né en Bohême méridionale, il est ordonné prêtre en 1400. Il décide de prêcher en langue tchèque et entreprend de traduire l'Evangile en cette langue. Doyen de la faculté de théologie de Prague, il prône le retour à la pauvreté et à l'Evangile qui est la seule règle. Il condamne les indulgences. Excommunié, il est cité devant le concile de Constance (1414): condamné pour hérésie, il est brûlé vif. Son martyre entraîne 18 ans de guerre en Bohême : la déféstration à Prague de notables catholiques constitue le début d'une insurrection des «hussites», qui vont résister à cinq croisades que l'Europe envoie à l'appel du Pape et du roi de Bohême contres ces «hérétiques».



JOHN WICKLIFFE. — (Voy. p. 289).

John Wyclif

(vers 1328-1384) est l'un des pré-réformateurs. Après des études scientifiques puis théologiques à Oxford, il entre au service du roi d'Angleterre. A partir de 1374, il élabore sa doctrine: la Bible est l'autorité suprême, la véritable Eglise est l'Eglise invisible des chrétiens en état de grâce : s'ils sont en état de péché, les membres de la hiérarchie, et le pape lui-même, en sont exclus. Il est contre les indulgences, car c'est Dieu seul qui pardonne. Sa doctrine est condamnée, mais il n'est pas excommunié. Ses idées se répandent, ses disciples (les «Lollards») prêchent une foi simple et «évangélique», conduisant à une révolte des paysans, qui sera rudement réprimée. Ces idées eurent un rayonnement considérable en Angleterre, et dans toute l'Europe centrale.

La rupture décisive a lieu le 31 octobre 1517, lorsque Martin Luther affiche aux portes de l'église du château de Wittenberg, en Allemagne, ses 95 thèses sur les indulgences. L'évangélisme luthérien qui prône un retour à la Bible seule, la foi comme seule voie du salut se diffuse rapidement à tout l'Empire, avec l'appui des princes et des riches cités urbaines de l'axe rhénan.

Influencée par le courant luthérien, la Réforme protestante se développera suivant plusieurs modèles, selon les conditions locales et nationales.

Le «courant réformé» inspiré par Zwingli, puis par Calvin, affirmé en 1536, est plus intellectuel et politique, parfois théocratique, s'appuyant sur un élément bourgeois ou même populaire en France et en Suisse.

C'est également en 1536 que l'Acte de Suprématie consacre le schisme de la royauté anglaise avec Rome suivi du basculement de l'anglicanisme vers la Réforme.

Les idées nouvelles ont aussi conduit à une Réforme radicale, surtout en Allemagne (accompagnées de jacqueries, «guerre des paysans», manifestations populaires durement réprimées par la réforme «officielle»). Mais malgré sa pluralité, la Réforme protestante se reconnaît dans des aspirations fortes : justification par la foi (sola fide), importance de la grâce (sola gratia), primauté de la Bible (sola scriptura).



La papauté en Italie, et dans la péninsule ibérique la «reconquista» sur l'islam sont un barrage efficace aux idées nouvelles.

L'humanisme, qui prône le retour aux sources de l'Antiquité gréco-latine et l'autorité de l'Écriture a joué un rôle essentiel. La mise au point par Gutenberg d'une nouvelle technique, l'imprimerie, avait ouvert un nouvel âge. Les nouvelles idées des humanistes, puis celles de la Réforme, peuvent être diffusées en masse. La Bible, traduite en langue locale, peut être lue.

Les Indulgences

La querelle des indulgences fut la cause, ou du moins le détonateur des bouleversements religieux du XVI^e siècle. Parmi les hantises qui traversent la Chrétienté, l'angoisse du Jugement qui se rapproche est présente partout. La croyance au purgatoire, lieu intermédiaire entre paradis et enfer, avait conduit l'Église à vendre des «indulgences» pour en abrégé le séjour.

Pour certains, le meilleur moyen de se préparer à l'au-delà de la mort est la possibilité d'acheter ces indulgences que vend la papauté. Cette vente fut stimulée par les nouveaux besoins financiers de l'Église, en particulier du fait du mécénat des papes au profit des arts. Même si l'argent récolté était destiné à la grandeur de l'Église, en particulier à l'édification de Saint Pierre de Rome, pour d'autres cette confusion entre le salut de l'âme et ces trafics financiers est jugée scandaleuse : la foi seule peut sauver, le Christ n'est pas mort pour rien. Les indulgences ont amené Luther à se dresser contre la papauté.





Luther (1483-1546)

La Réforme protestante, ce choc qui bouleverse l'Europe à partir de 1517, est déclenchée par Luther. La Réforme se développera selon différents modèles, ce qui montre que la Réforme ne peut se réduire à l'histoire personnelle de Luther. Cependant, elle dépend étroitement du génie de cet homme, de son œuvre.

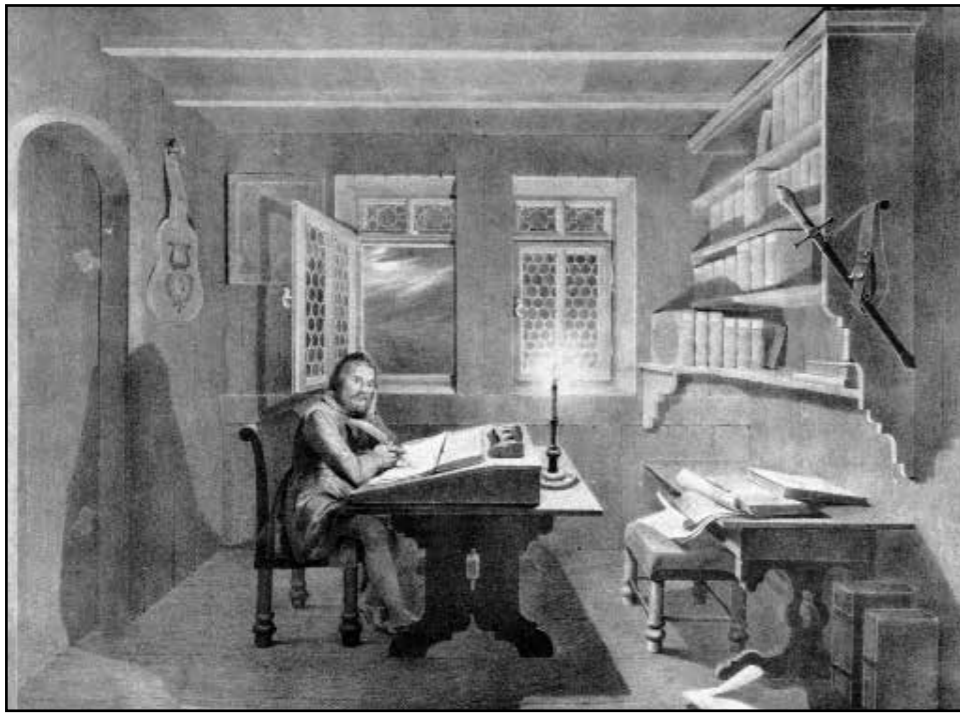
Né en Allemagne (Eisleben) en 1483, Martin Luther se destine à une carrière de juriste. Mais lors d'un terrible orage au cours duquel la foudre tombe à deux pas de lui, il fait le vœu de devenir moine. Il entre en 1515 au couvent des Augustins d'Erfurt. Devenu docteur en théologie et professeur à l'université d'Wittenberg, il explique et commente la Bible.

L'affaire des indulgences déclenche l'acte fondateur de la Réforme. Luther acquiert la conviction que tout homme est sauvé par l'amour gratuit de Dieu et non par la vente des indulgences. Le 31 octobre 1517, Luther placarde ses 95 thèses contre ces indulgences sur la porte de l'église de Wittenberg. Ces thèses vont enflammer l'Allemagne, puis l'Europe.



La rupture avec Rome : après trois ans de procès, le pape l'excommunie. Mais Luther brûle solennellement le 15 juin 1520 la bulle du pape. Convoqué par l'empereur Charles Quint devant la Diète de Worms en 1521, Luther refuse de se rétracter. Il fonde ainsi le protestantisme sur la liberté de conscience et non plus sur l'appartenance à l'Eglise.





Réfugié chez le prince électeur Frédéric de Saxe, Luther entreprend la traduction de la Bible en allemand. Parue en 1534, cette traduction contribue à fixer la langue allemande. Ses deux catéchismes de 1529 et ses 32 cantiques auront un impact considérable.

Revenu à Wittenberg, il se marie et devient père de 6 enfants. Il continue à enseigner, luttant par ses écrits contre l'Eglise catholique mais également

contre ceux qui veulent aller plus loin dans la liberté politique (guerre des paysans) et dans la réforme radicale (anabaptistes). Il meurt en 1546.

Son bras droit et successeur, Philipp Melanchthon, rédige la Confession d'Augsbourg de 1530, qui devient en 1555 la Confession de foi officielle de l'Eglise luthérienne.

pour en savoir plus :

 **Musée** virtuel du
Protestantisme

web

Luther vu dans l'histoire



La figure de Luther a très tôt fait l'objet de commentaires et d'analyses historiques. Selon les moments, l'accent a été mis tantôt sur le réformateur, le théologien, le traducteur de la Bible en langue allemande, tantôt sur l'homme dont l'œuvre a eu de grandes conséquences politiques, qu'elles aient été pacifiques le développement d'établissements d'enseignement ou parfois violentes la guerre des Paysans, symbole d'une lutte contre toutes les féodalités. En France, après la défaite de Sedan (1870) et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les historiens ont souvent identifié Luther comme le symbole de ce qui avait rendu les civilisations allemande et française très différentes. On soulignait volontiers ce qui faisait l'originalité et la force de la Réforme de Calvin, «la Réforme française», en opposition aux ambiguïtés allemandes. Pendant la Première Guerre mondiale, Paul Claudel affirmait que la France défendait le Christ avec l'aide de la Vierge contre «l'apostat de Luther qui est avec le diable». L'approche de l'homme et de son œuvre est maintenant plus équilibrée.



Philipp Melanchthon (1497-1560)

Humaniste, professeur de grec à l'université de Wittenberg, il adhère dès le début à la Réforme et devient l'ami et le collaborateur de Luther. Il donne un premier exposé systématique de la pensée de Luther dans les Loci Communes (1521). Préoccupé de concilier la Réforme et l'humanisme chrétien, il s'efforce de réaliser l'unité entre les différentes tendances, et tente même de rapprocher Réforme et catholicisme pour maintenir l'unité de la chrétienté et l'unité politique de l'empire : il affirme le pouvoir de l'Etat, issu du droit naturel, face à la suprématie de l'Eglise. Il est l'auteur de la Confession d'Augsbourg présentée à la diète d'Augsbourg (1530) convoquée par Charles Quint. Cette Confession, pourtant modérée, ne parvient pas à rétablir l'accord avec les catholiques. Principal successeur de Luther, il fut un grand éducateur : l'enseignement de la lecture est indispensable pour comprendre la Bible.



Pour lire la Bible

L'éducation est une priorité pour les Réformateurs: l'enseignement de la lecture et de l'écriture sont indispensables pour la connaissance de la Bible. Luther élève la vocation du maître d'école à la hauteur d'un sacerdoce : «après l'œuvre du pasteur il n'est pas d'œuvre plus belle ni plus importante que celle de maître d'école». La Réforme remet en cause le système scolaire hérité du Moyen Age où les écoles dépendaient des paroisses et des couvents. Luther et Melanchthon délèguent la responsabilité scolaire aux autorités politiques, le droit au savoir s'étend aux filles. Le but est la scolarité obligatoire pour tous : l'enseignement de la lecture est nécessaire pour comprendre l'Évangile, et plus les hommes seront cultivés, plus ils se détacheront des «superstitions catholiques». Mais cette éducation par l'école est complétée par celle de la famille : c'est de la responsabilité des parents de faire de leurs enfants de bons chrétiens.

A Strasbourg, le réformateur Martin Bucer crée le premier lycée ou «gymnase». L'humaniste Jean Sturm en est le premier recteur. Dès son passage à la Réforme, la ville de Genève rend l'enseignement élémentaire public et obligatoire. En France, les consistoires prennent sous contrat des maîtres d'école ou «régents», qui enseignent les filles aussi bien que les garçons. La lecture et l'écriture se diffusent dans les milieux réformés, leur donnant une avance culturelle, d'autant que cet enseignement est donné en français. «C'est la Réforme qui s'est passionnée pour l'instruction du peuple. Elle a voulu que tout homme sût lire, et quel livre ? Celui où elle-même puisait la vie.» (Jean Jaurès, 1911)

La doctrine

La «justification par la grâce seule» est au centre de la Réforme: pêcheur, l'homme justifié, c'est-à-dire rendu juste, est pardonné, donc sauvé par sa foi en Jésus-Christ. Cette foi-confiance est elle-même un don gratuit de Dieu. Le chrétien est libéré de la logique des bonnes œuvres et des pratiques méritoires.

L'Écriture est la seule autorité : la parole de Dieu, c'est-à-dire l'Évangile de Jésus-Christ, que porte l'Écriture biblique, est au-dessus de toute norme de l'Église, fût-elle proclamée par un pape ou un concile. Accessible à tous les croyants, la parole de l'Écriture ne peut être confisquée ou contrôlée par les clercs.

Le sacerdoce universel de tous les baptisés : «nous sommes tous prêtres». Il n'y a pas de hiérarchie sacrée entre clercs et laïcs, puisque tous ont égal accès à Dieu : «prince ou savetier ou pasteur, tous au service les uns des autres, comme les membres d'un même corps dont le seul chef est le Christ».

Les sacrements : signes visibles de la grâce de Dieu institués par le Christ, Luther ne retient comme sacrements que le baptême et la Sainte Cène. Il invite à comprendre le sacrement comme promesse de grâce reçue par la foi, et non plus comme un acte opérant par lui-même le salut.

Une telle compréhension du sacrement bouleverse la doctrine et la pratique :

- elle exclut toute idée de «messe» comme sacrifice offert par les prêtres pour le salut des vivants et des morts,
- la parole doit être clairement entendue de tout le peuple : l'office doit être en langue courante, et non en latin,
- la référence du sacrement aux paroles de son institution par le Christ - «buvez-en tous»- conduit à une communion pour tout le peuple sous «les deux espèces», c'est-à-dire le pain et le vin.

II. Le temps de Calvin

Une génération après Luther, le français Jean Calvin est l'organisateur de la Réforme, notamment à Genève et en France : organisation de l'Eglise, de la doctrine, du rôle de l'Eglise et de l'Etat.

Jean Calvin (1509-1564) est né à Noyon en Picardie. Son père est administrateur de biens au service des chanoines de Noyon, il oriente le jeune Calvin vers le droit, qu'il étudie à Orléans puis à Bourges. Il fréquente les milieux humanistes et les cercles de théologiens où se discutent les idées nouvelles. La conversion de Calvin remonte sans doute vers 1533. En 1534, il rompt définitivement avec l'Eglise catholique. La même année, il se trouve à Paris quand éclate l'affaire des placards. La répression qui s'ensuit le fait quitter la France et il se réfugie à Bâle. Son premier texte dogmatique est l'introduction à la traduction en français de la Bible par son cousin Olivétan. En 1536, il publie la première édition de son ouvrage majeur: *l'Institution de la religion chrétienne* dont le succès fut considérable.

A Genève, qui vient d'adopter la Réforme, Guillaume Farel (Français, qui après avoir participé au Cénacle de Meaux s'est réfugié en Suisse et y a diffusé la Réforme) persuade Calvin de venir l'aider à l'organisation ecclésiastique de la ville et résoudre le problème de l'autorité respective de l'Eglise et de l'Etat. Les deux hommes échouent et sont expulsés par les autorités de Genève en 1538.



L'institution de la religion chrétienne

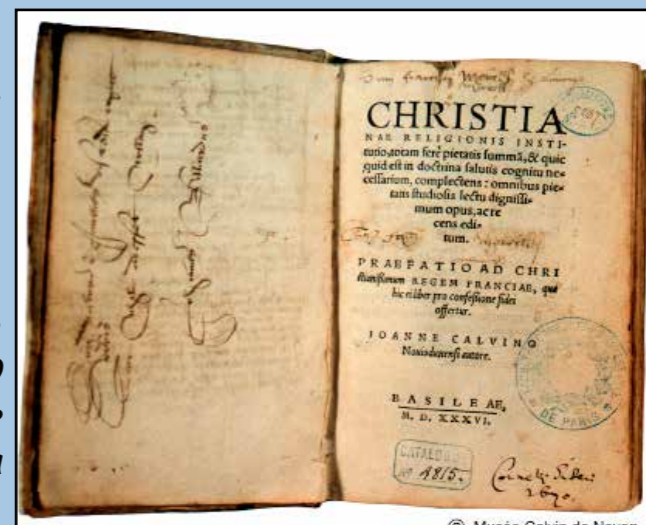
Dans ce grand catéchisme, Calvin reprend le message essentiel de Luther sur le salut gratuit en Jésus-Christ pour celui qui croit. Comme lui, il proclame la justification par la foi seule, sola fide, et non par les oeuvres. Comme Luther, Calvin affirme que l'Ecriture est le seul fondement de la vérité, sola scriptura. Mais tandis que Luther centre son message sur Jésus-Christ, Calvin le centre davantage sur Dieu, à qui revient toute gloire : Soli Deo Gloria.

La doctrine de la gratuité du salut va se préciser peu à peu sous la forme de la prédestination, développée ultérieurement par Théodore de Bèze: Dieu seul est maître du salut, c'est donc Lui qui choisit les élus et les réprouvés. L'homme est délivré du souci de chercher à gagner son salut par ses œuvres, mais ses œuvres témoignent de sa reconnaissance envers Dieu. Calvin insiste sur la déchéance de l'homme depuis le péché originel, afin d'exalter la grandeur de Dieu et la grâce du salut.

Comme Luther, il rejette le purgatoire, les prières pour les morts et le culte des saints qui pour lui n'ont aucun pouvoir d'intercession. Il garde deux sacrements : le baptême et la Cène.

Comme Luther, il refuse la doctrine catholique de la transsubstantiation mais, alors que pour Luther le Christ est présent dans le pain et le vin de la communion, pour Calvin le Christ est présent spirituellement pendant la célébration de la Cène: comme le corps du croyant est nourri par le pain et le vin, son âme est nourrie spirituellement par le corps du Christ.

La première édition de ce «manuel de l'enseignement chrétien» paraît en latin à Bâle en 1536. Constamment remaniée, l'Institution n'atteint sa forme définitive qu'en 1559 dans sa version latine et en 1560 dans sa version française.



A l'appel du réformateur Martin Bucer, Calvin s'établit à Strasbourg où il exerce les fonctions de pasteur et de professeur. Il se marie avec une jeune veuve, Idelette de Bure, dont il aura un fils mort en bas âge. En 1540, il rédige son *Commentaire de l'Épître aux Romains*. C'est à Strasbourg que Calvin accède à la reconnaissance internationale. Il accompagne Bucer à plusieurs colloques organisés par Charles Quint pour tenter d'éviter la fracture entre les Eglises, sans succès.

En 1540, les conseils de la ville de Genève demandent à Calvin de revenir : pensant n'y rester que six mois, il y restera vingt-trois ans, jusqu'à sa mort. Dans ses *Ordonnances ecclésiastiques* il structure l'Église, il organise sa liturgie et fait adopter pendant le culte le chant des psaumes traduits en vers par Clément Marot.

Pour en savoir plus :



Il lutte également pour une réforme en profondeur des moeurs. Ses activités de prédicateur, de théologien, d'écrivain, sa volumineuse correspondance, étendent son influence à toute l'Europe. Un nombre important de Français émigrés furent accueillis au sein de la bourgeoisie de Genève, malgré l'opposition de certains, hostiles à la « tyrannie » de ces étrangers. Le rayonnement de Genève est couronné en 1559 par la création d'une Académie, qui sera dirigée par Théodore de Bèze.

Malgré l'affaire de Michel Servet, son autorité n'est plus contestée à Genève et le modèle genevois se diffuse largement en Europe. Il meurt le 27 mai 1564, à l'âge de cinquante-cinq ans.



Martin Bucer (1491-1551)

Né en Alsace, il entre dans l'ordre des Dominicains où il fait dix ans d'études de théologie. Il rencontre Luther en 1518 et adopte ses idées. Après avoir quitté son ordre, s'être marié avec une ancienne moniale, il est excommunié. Il s'installe à Strasbourg où il introduit la Réforme.

Il y accueille en 1538 Calvin chassé de Genève. Humaniste, il tente de concilier les différents théologiques entre protestants qui surviennent au sujet de la Cène. Il accueille les anabaptistes persécutés. Exilé de Strasbourg par Charles

Quint, il se réfugie à Cambridge où il enseignera, et jouera un rôle important dans l'établissement de la réforme anglicane.



L'académie de Genève

est le premier centre d'enseignement supérieur protestant pour la théologie, les lettres et le droit. Elle forme surtout des pasteurs missionnaires au service des Eglises réformées dans toute l'Europe. Créée en 1559, elle marque le couronnement de l'oeuvre de Calvin. Il fait venir à Genève les professeurs de la ville rivale de Lausanne, en particulier Théodore de Bèze, qui la dirige et Pierre Viret. Le succès est considérable, on vient de loin pour y étudier, des centaines d'auditeurs suivent les cours de Calvin, qui vient de publier la dernière édition de l'Institution de la Religion chrétienne. L'académie acquiert une réputation internationale. Calvin a fait de Genève la «Rome protestante».

Theodore de Bèze (1519-1605)

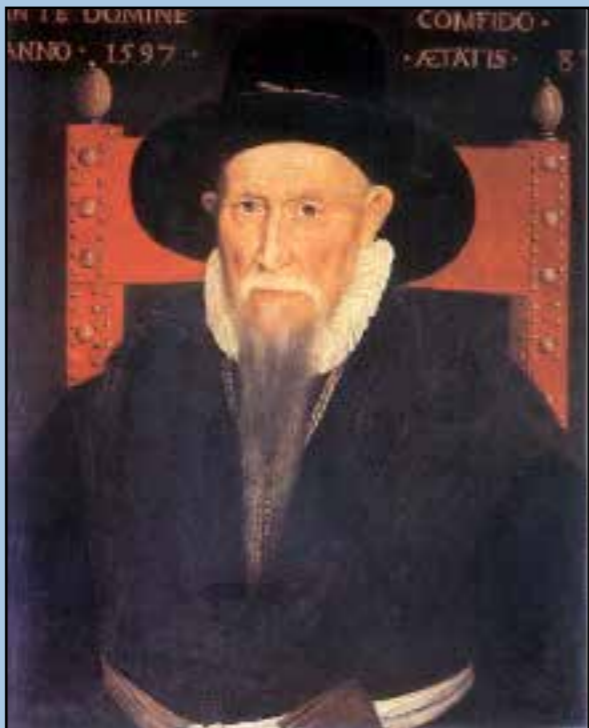
Ecrivain et philosophe, il collabore avec Calvin et recueille sa succession, à Genève. Né à Vézelay, il fait des études littéraires et juridiques à Orléans et à Paris. Il se convertit à la Réforme en 1548.

Contraint à l'exil, il devient professeur de grec à Lausanne, puis professeur de théologie et pasteur à Genève. Il est le premier recteur de l'Académie que Calvin crée en 1559. Lors de la première guerre de religion, il est aumônier auprès de l'armée de Condé. Il dirige la délégation protestante au Colloque de Poissy (1561).

De retour à Genève en 1563, il succède à Calvin à la direction de l'Eglise de Genève, et assure la direction ecclésiastique et intellectuelle du mouvement réformé international. La Confession de la foi chrétienne parue en français en 1559 résume de façon systématique la doctrine réformée. Il préside le synode de La Rochelle en 1571, durant lequel la Confession de foi des Eglises réformées est adoptée.

Homme de lettres, sa tragédie biblique Abraham sacrifiant mêle l'héritage humaniste et la conscience chrétienne. Dans Du droit des magistrats sur leurs sujets, rédigé après le massacre de la Saint-Barthélemy, il légitime une résistance constitutionnelle à un pouvoir devenu tyrannique.

Sa correspondance avec les théologiens, hommes politiques et écrivains est considérable.



Michel Servet (1511-1553)

D'origine espagnole, esprit brillant, grand voyageur, Michel Servet est à la fois médecin renommé (il découvre la circulation pulmonaire), théologien, imprimeur. Cette dernière activité lui permet de diffuser ses prises de position violentes contre le dogme de la Trinité qu'il dit n'être pas fondé sur la Bible (De trinitatid erroribus, publié en 1531), pour Servet, Dieu est unique, Jésus et le Saint-Esprit sont des manifestations de l'action divine, mais non Dieu lui-même. Ces écrits sont jugés blasphématoires et le font taxer d'hérétique. Il condamne également le baptême des enfants. Installé comme médecin dans le Dauphiné, près de Vienne, il se lance dans une controverse épistolaire, volontiers agressive, avec Calvin. En 1553, l'Inquisition condamne Servet au bûcher, mais par contumace car Servet s'est réfugié à Genève.



A cette date, l'influence de Calvin à Genève est essentiellement d'ordre spirituel, en butte au parti des «libertins» qui a pris le pouvoir politique au conseil des Deux-Cents qui gouverne la ville, et qui se débarrasserait volontiers de la rigueur de Calvin. Conscient de cette situation, Servet, traitant Calvin d'«ignare» et d'«âne» se rend, le 13 août 1553, au temple où Calvin célèbre le culte. Provocation ? Servet est arrêté, et dans sa prison prépare son procès qui se déroulera devant le Petit Conseil, seul capable d'émettre

les sentences criminelles. Calvin est consulté en tant que théologien et met en évidence le caractère hérétique des propos de Servet. L'avis des villes protestantes de la Confédération va dans le sens de Calvin, mais ne prend pas position sur la peine à appliquer. Lâché par les libertins qui ne veulent pas encourir l'accusation d'hérésie, Servet est condamné par le Grand Conseil à mourir sur le bûcher le 27 octobre 1553.

La polémique mettant en cause l'intolérance de Calvin s'installe rapidement. A Castellion, ami de Calvin, pour qui «tuer un homme n'est pas tuer une doctrine, c'est tuer un homme», Théodore de Bèze répond «le magistrat a l'autorité et le devoir de punir l'hérétique». Au XX^e siècle, un monument en son honneur sera érigé sur l'emplacement de son bûcher, à Genève.



On doit par ailleurs souligner que par tous ses écrits, Calvin a contribué à fixer la langue française « homme de lettres du premier ordre, écrivant en français avec une pureté singulière pour son temps : cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle » (Encyclopédie Diderot).

Le traité des reliques



De retour à Genève en 1541, Calvin rédige un Traité des reliques qui connaît un succès immédiat. Il veut détourner les fidèles de toute vénération ou culte des reliques: «au lieu de chercher Jésus-Christ en sa parole, ses sacrements et en ses grâces spirituelles le monde, selon sa coutume, s'est amusé à ses robes, chemises et drapeaux».

Calvin fait remarquer que ces reliques, dont la Bible ne parle pas, n'ont pu résister aux destructions de Jérusalem (table de la Cène à Rome). Elles ont été créées après le 1^{er} siècle et sont fausses (le bras de Saint Antoine à Genève) ou anachroniques (les dés des soldats romains, ou encore les trois prépuces du Christ à Rome, Charroux et Hildesheim). Ces reliques ne peuvent que susciter des querelles entre les chrétiens en Orient et en Occident (la croix apparue à Constantin se trouverait à Brescia ou à Cortonne).

Avec une ironie souvent féroce, Calvin établit le panorama des reliques vénérées dans l'Europe du XVI^e siècle, gigantesque «forêt» dont on ne peut sortir qu'avec méthode. D'abord le Christ avec ses dents, ses cheveux, son sang, son berceau, le pain, la croix, le suaire, les deniers de Judas, les crucifix dont la barbe pousse ou dont les yeux pleurent ; surtout les clous, plus de quatorze, dispersés dans toute l'Europe.

Sa diatribe contre le lait de la Sainte Vierge est célèbre («si la Sainte Vierge eût été une vache et qu'elle eût été nourrice toute sa vie, à grand peine en eût-elle pu rendre telle quantité»), de même que le dénombrement des reliques des apôtres, («car partout où il y a église qui porte leurs nom, il y en a des reliques»).

Ce traité, immédiatement condamné par la Sorbonne, fera l'objet d'une dizaine d'éditions au XVI^e siècle.

Les ordonnances ecclésiastiques

Cet ouvrage de Calvin a servi de base à l'organisation de l'Eglise de Genève. Les autres Eglises réformées s'en sont inspirées, notamment en France.

L'Eglise est régie par quatre ministères :

- les pasteurs qui prêchent la parole de Dieu et donnent les sacrements; ils n'exercent aucune juridiction civile et doivent prêter le serment civil par lequel ils s'engagent à ce que le peuple respecte l'autorité de la ville;
- les docteurs qui enseignent la sainte doctrine;
- les anciens qui veillent aux moeurs des fidèles; ce sont des laïcs choisis par les conseils;
- les diacres qui veillent sur les pauvres et les malades.

Les ordonnances établissent deux assemblées à Genève:

- la compagnie des pasteurs qui se réunit chaque semaine et assure la cohérence doctrinale des pasteurs,
- le consistoire qui réunit anciens et pasteurs (les laïcs y sont majoritaires), qui traque les « superstitions » catholiques et dénonce les moeurs scandaleuses.



L'homme réformé

Le modèle est celui de Calvin, qui implique une rupture radicale avec le catholicisme. Les intermédiaires sont abolis : la Vierge, les saints, les prêtres, le purgatoire.

La désacralisation est totale : plus de mystère de la messe, plus de présence du Christ dans les tabernacles consacrés, le baptême n'est plus le rite qui efface le péché originel et préserve de la damnation. Le réformé meurt sans les sacrements de l'Eglise.

L'enterrement se fait en terre non consacrée, sans apparat, sans prédication. L'homme réformé

refuse les pratiques anciennes : aller à la messe, se confesser, communier, il rejette signes de croix, processions, genuflection devant les images et reliques.

Le dimanche, jour du Seigneur, comporte le matin la prédication dite en français par le pasteur, accompagnée de chants de psaumes (recueil de Clément Marot et de Théodore de Bèze), l'après-midi, le catéchisme. La discipline calviniste proscrit comme contraire à « l'honneur de Dieu » l'adultère, la « paillardise », les jeux de hasard, la danse, le carnaval, le théâtre, les signes de luxe, et met au premier rang le travail, l'instruction, la famille.

Pour en savoir plus sur le culte et les sacrements :



Musée virtuel du
Protestantisme

web

Elles traitent aussi du partage des pouvoirs: Genève n'a jamais été une théocratie impliquant une soumission totale de l'Etat à l'Eglise.

De retour à Genève en 1541, Calvin négocie avec les conseils de la ville un texte où il distingue clairement le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir de la cité.

Le problème de l'excommunication (interdiction de participer à la Cène) est au centre du débat. Pour Calvin, c'est un acte religieux et il doit lutter pour l'imposer, les conseils de la ville voulant en garder la prérogative.

Par contre, l'autorité civile intervient sur la nomination ou la révocation des pasteurs, sur les recommandations de la compagnie des pasteurs. Enfin, le pouvoir du consistoire est limité par la possibilité de recours au magistrat (pouvoir civil) dans de nombreuses instances.

Il ne s'agit pas d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat avant la lettre, mais d'une complémentarité des tâches.

III. La Réforme en France : essor et violences

Les idées de Luther se répandent en France dès 1520, malgré l'opposition des autorités. A partir de 1540, sous l'influence de Jean Calvin, une nouvelle Eglise se structure. L'apparition d'un parti protestant conduit à une réaction catholique. Les désordres menacent le pouvoir royal, conduisant aux guerres de religion qui débutent en 1562.

L'essor du protestantisme (1520-1562)

Les nouvelles idées de la Réforme trouvent en France un terrain favorable.

Le courant humaniste évangélique, illustré par Erasme, prônait déjà une réforme: retour à l'Evangile et aux textes originaux, critique des rites, de l'Eglise catholique, mais une réforme dans le cadre de l'Eglise. Ces idées novatrices atteignent l'entourage du roi François I^{er}. Marguerite d'Angoulême, sœur du roi, demande à l'évêque de Meaux de réformer son diocèse : il fait venir Lefèvre d'Étaples (dont la traduction en français du Nouveau Testament avait été immédiatement condamnée par la Sorbonne) qui fonde le «Cénacle de Meaux». Dès 1520, les idées et écrits de Luther, parviennent en France où ils trouvent un terrain favorable. Guillaume Farel, membre du cénacle de Meaux, les lit et en répand l'esprit. Traduits en français, imprimés surtout en Suisse, ils circulent clandestinement. Les protestants, appelés luthériens, qui appartiennent à l'élite sociale sachant lire, sont déclarés hérétiques. Leur persécution commence dès 1521: amende, prison, mort sur le bûcher.

Différents facteurs vont faire monter la tension :

- La fondation d'Eglises réformées sous l'impulsion de Calvin. La première Eglise est celle de Meaux, mais dès 1555 d'autres Eglises sont constituées, à Paris, et surtout en Languedoc, en Provence et dans la vallée de la Garonne. En 1559, a lieu à Paris le premier rassemblement clandestin des responsables des Eglises: le synode, où des règles sont édictées (confession de foi et discipline ecclésiastique, toutes inspirées de Calvin. La Réforme se répand dans les villes. Une grande partie de la noblesse y adhère).



Marguerite d'Angoulême (1492-1549)

Sœur de François I^{er}, sur lequel elle exerce un grand ascendant, elle joue un rôle politique important. Veuve en 1525 de Charles, duc d'Alençon, elle se remarie en 1527 avec Henri d'Albret, roi de Navarre.

Sa fille, Jeanne d'Albret, sera la mère d'Henri de Navarre, futur Henri IV. Du fait de sa grande culture, elle sait le grec et le latin, son rayonnement intellectuel est considérable, faisant de son château de Nérac un important foyer d'humanisme.

Dès 1517, elle est sensible aux idées nouvelles de la Réforme, et protège de nombreux protestants, sans pour autant rompre avec l'Eglise catholique. Femme de lettres, son œuvre la plus connue est un recueil de contes, l'Heptameron.

Le synode de 1559

Le synode de 1559 organise l'Eglise réformée selon le système dit «presbytérien synodal». La base de l'Eglise est l'assemblée des fidèles de l'Eglise locale qui élit les membres du consistoire ou «conseil des anciens». Ce consistoire élit le pasteur, qui le préside, et choisit ses représentants au «colloque» qui réunit quelques Eglises locales. C'est également le conseil des anciens qui élit les délégués au synode provincial, leur réunion formant le synode national. Le synode provincial règle les questions disciplinaires régionales, le synode national statue en dernier ressort et dispose de l'autorité doctrinale. Conséquence logique du sacerdoce universel, ces assemblées sont composées de laïcs et de pasteurs.

- La haute noblesse se divise en deux clans: l'un protestant avec Jeanne d'Albret (mère du futur Henri IV), Louis de Bourbon, prince de Condé, Gaspard de Coligny; l'autre, catholique avec le duc François de Guise et son frère le cardinal de Lorraine, très actifs auprès du roi Henri II.

- L'affaire des placards (1534), affiches injurieuses à l'égard de l'Eglise catholique, de même que la conjuration d'Amboise (1560) tentative d'enlèvement du roi François II, afin de le soustraire à l'influence des Guise, déclenchent la répression.



Gaspard de Coligny (1519-1572)

Elevé dans la religion catholique, nommé Amiral de France par Henri II en 1552, Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, adhère aux idées de la Réforme au cours de sa captivité (1557), à la suite de la bataille de Saint-Quentin contre les Espagnols. Il prépare avec Catherine de Médicis le colloque de Poissy. Après la mort du prince de Condé à Jarnac, il devient le chef incontesté des protestants. Après la paix de Saint-Germain (1570), Coligny est invité à la cour où il jouit de la faveur du roi.

Il incite Charles IX à soutenir les rebelles des Pays-Bas contre Philippe II d'Espagne, projet qui suscite l'exaspération de la Ligue menée par les Guise. Le 22 août 1572, Coligny est victime d'un attentat, derrière lequel se profilent Catherine de Médicis et plus vraisemblablement les Guise, commandités ou non par l'Espagne. Cet attentat manqué provoque, dans les deux camps, colère et angoisse et déclenche le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, qui commence par l'assassinat de l'amiral. Son corps est jeté par la fenêtre de sa maison.



Jeanne d'Albret (1528-1572)

Fille d'Henri II d'Albret, roi de Navarre et de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, elle épouse Antoine de Bourbon. En 1553, Henri de Navarre, naît de cette union.

Devenue reine de Navarre en 1555, elle veille à maintenir l'indépendance de ses Etats par rapport à la France et l'Espagne. Elle se convertit au protestantisme en 1560 sous l'influence de Théodore de Bèze et impose sa religion à ses Etats.

Calviniste convaincue, elle promulgue des ordonnances ecclésiastiques sur le modèle genevois. Venue à la cour de France en 1572 pour arranger le mariage de son fils avec

Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX, elle meurt juste avant ce mariage, ce qui recule au mois d'août la cérémonie prévue en mai.

François de Guise (1519-1563)

Compagnon d'Henri II, il participe à toutes les guerres menées par la France autour des années 1550, contre Charles-Quint, les Espagnols, les Anglais. Avec son frère, le cardinal de Lorraine, il a une grande influence sur le jeune roi François II.

A la tête du parti catholique, il réprime dans le sang la Conjuraison d'Amboise (1560), et provoque le massacre de Wassy en 1562, à l'origine des guerres de religion. Durant le siège d'Orléans, il est assassiné le 18 février 1562 par un gentilhomme protestant.

Il est le père d'Henri de Guise, dit le balafre, chef de la Ligue, assassiné à Blois, en 1598, sur l'ordre d'Henri III.



L'échec des tentatives de conciliation: Catherine de Médicis, régente du royaume et le chancelier Michel de l'Hospital veulent éviter un conflit religieux menaçant le pouvoir royal.

Dans sa tentative de conciliation, le colloque de Poissy (1561) échoue sur la question de la communion. L'Edit de janvier 1562 qui reconnaît aux protestants le droit de s'assembler pour leur culte dans les faubourgs des villes n'est pas accepté par le parti catholique, en particulier par le duc de Guise à l'origine du massacre de Wassy (mars 1562). C'est le début des huit guerres de religion qui couvrent une période de trente-six ans.

Pour en savoir plus :



La Saint-Barthélemy

La Saint Barthélemy est l'événement emblématique des guerres de religion; les historiens en dénombrent huit qui vont déchirer la France de 1562 à 1598. Après le massacre de Wassy, la guerre s'étend à tout le royaume. Les batailles, les violences sauvages alternent avec des tentatives d'apaisement.

La reine mère, Catherine de Médicis, dans l'espoir de sceller la réconciliation nationale favorise le mariage d'Henri de Navarre avec sa fille, Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Le mariage a lieu le 18 août 1572. De nombreux nobles protestants accompagnent à Paris le roi de Navarre.

Le 22 août, un attentat est perpétré contre l'amiral de Coligny à sa sortie du Louvre où il assistait au conseil du roi. L'amiral n'est que blessé, mais la tension devient extrême dans Paris

L'assassinat des chefs protestants est décidé dans la nuit du 23 au 24 août lors d'un conseil royal. La cloche de l'église Saint-Germain l'Auxerrois sonne le tocsin. L'amiral est tué dans son logis et défenestré, tandis que de nombreux gentilshommes huguenots sont massacrés au Louvre et en ville, «tués comme des brebis à l'abattoir» comme l'a écrit Théodore de Bèze.

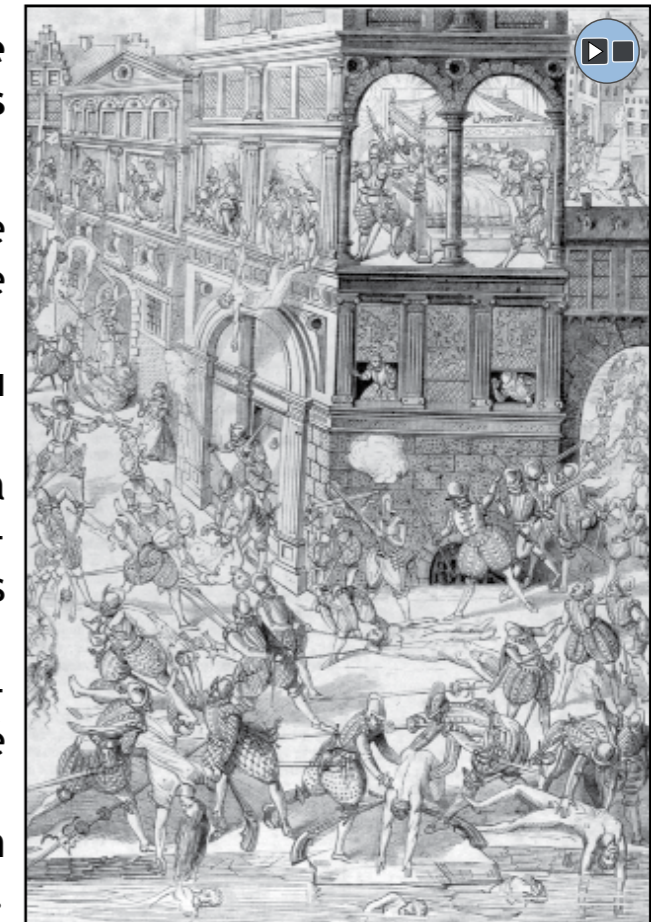
La situation dégénère en massacre généralisé à Paris. Pendant trois jours, la tuerie se poursuit. La violence est extrême. Le nombre de victimes est évalué à 4000. Henri de Navarre et le prince de Condé sont épargnés parce que princes du sang, mais ils sont contraints à se convertir au catholicisme.

Le massacre s'étend à la province: des Saint-Barthélemy locales ont lieu d'août à septembre 1572. On décompte au moins 10.000 morts en province. Il s'ensuit un exode massif de protestants vers l'étranger.

Catherine de Médicis (1519-1589)

Après la mort d'Henri II, la reine Catherine de Médicis est régente.

Ses fils François II puis Charles IX deviennent rois. Le pouvoir royal est menacé par les troubles et le renforcement du parti des Guise après l'échec de la conjuration d'Amboise. Pour éviter l'aggravation du conflit religieux, elle convoque une assemblée de théologiens catholiques (40 prélats parmi lesquels le cardinal de Lorraine) et protestants (12 participants, dont Théodore de Bèze): le «colloque de Poissy». Le chancelier Michel de l'Hospital déclare : «il faut rétablir l'ordre et l'unité par la douceur, la paix est plus importante que le dogme». Mais le colloque bute sur la question de la communion: Théodore de Bèze nie la présence réelle du Christ dans le pain et le vin de la communion. Pourtant, par l'Edit de janvier 1562, Catherine de Médicis reconnaît officiellement aux protestants le droit de s'assembler pour leur culte dans les faubourgs des villes.



IV. Le temps de la tolérance

Henri IV, Roi de Navarre (1572), Roi de France (1589)

Henri IV impose l'édit de Nantes (1598) mettant fin à trente-six ans de guerres. Il institue l'égalité civile entre protestants et catholiques, il permet à la minorité protestante d'exister, mais enfermée dans le carcan juridique d'une réglementation qui limite la pratique du culte réformé.

La jeunesse d'Henri: né au château de Pau en 1553, il est le fils d'Antoine de Bourbon, premier prince du sang, et de Jeanne d'Albret qui, devenue reine de Navarre en 1555, adhère à la Réforme en 1560. Placé jusqu'en 1567 par son père à la cour de France comme garant de l'entente entre la monarchie et la reine de Navarre, il participe dès 1568 avec le parti protestant à la troisième guerre de religion, marquée par la victoire des catholiques à Jarnac (13 mars 1569).

Le 18 août 1572 a lieu le mariage d'Henri, devenu roi de Navarre à la mort de sa mère. Il épouse Marguerite de Valois, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, et sœur du roi Charles IX.



Resté huguenot, il n'assiste pas à la messe de mariage célébrée à Notre-Dame et reçoit la bénédiction sur le parvis. Ces «noces vermeilles» précèdent de quelques jours la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Epargné comme prince du sang, Henri de Navarre est contraint à l'abjuration et il est retenu prisonnier à la cour.

En 1576, il parvient à s'échapper, retourne dans ses Etats de Navarre, revient au protestantisme et comme chef du parti protestant, participe aux dernières guerres de religion.

Bernard Palissy (1510-1590)

Célèbre pour avoir redécouvert le secret de la faïence émaillée, il se convertit à la Réforme en 1546. Responsable d'une petite communauté réformée en Saintonge, il est arrêté et emprisonné à Bordeaux. Catherine de Médicis le protège et le charge de l'embellissement des jardins des Tuileries. En 1563, il est arrêté pour hérésie. Il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy et se réfugie à Sedan. En 1585, l'édit de Nemours, imposé par la Ligue et Henri de Guise, renie la politique de tolérance, et stipule que les calvinistes ont six mois pour choisir entre l'exil et l'abjuration. Tombé aux mains de la Ligue et refusant d'abjurer, il est emprisonné à la Bastille où il meurt en 1590, son cadavre est jeté aux chiens.



François de la Noue (1531-1591)



Pour en savoir plus:



Il est connu comme chef militaire et mémorialiste des guerres de religion. Issu d'une famille de la noblesse bretonne, il se convertit dès 1558 à la Réforme à la suite de la venue de Bretagne de François d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny. Il participe à toutes les guerres de religion, avec leurs succès et leurs échecs.

A la tête de l'infanterie huguenote, il est grièvement blessé en 1570, amputé de son bras gauche d'où son surnom «Bras de fer». En 1572, il rejoint le prince de Nassau pour soutenir les révoltés des Pays-Bas contre Philippe II d'Espagne, il n'est donc pas à Paris lors de la Saint-Barthélemy.

Lors de la quatrième guerre (1573), il est chargé par le roi Charles IX d'une mission de conciliation avec les protestants de La Rochelle. L'édit de paix de Boulogne (juillet 1573) n'ayant pas été respecté, il reprend ses activités militaires aux Pays-Bas: fait prisonnier par les Espagnols, il est maintenu prisonnier pendant cinq années au château de Limbourg.

Il y rédige ses fameux Discours politiques et militaires sur la nécessité d'une politique de tolérance, une réflexion sur le rôle et la place de la noblesse en France, et des études de stratégie militaire.

Roi de France:

En 1584, la mort de François d'Anjou, duc d'Alençon, dernier frère du roi Henri III, fait d'Henri de Navarre l'héritier de la couronne en vertu de la loi salique. Il devient roi de France après l'assassinat d'Henri III.

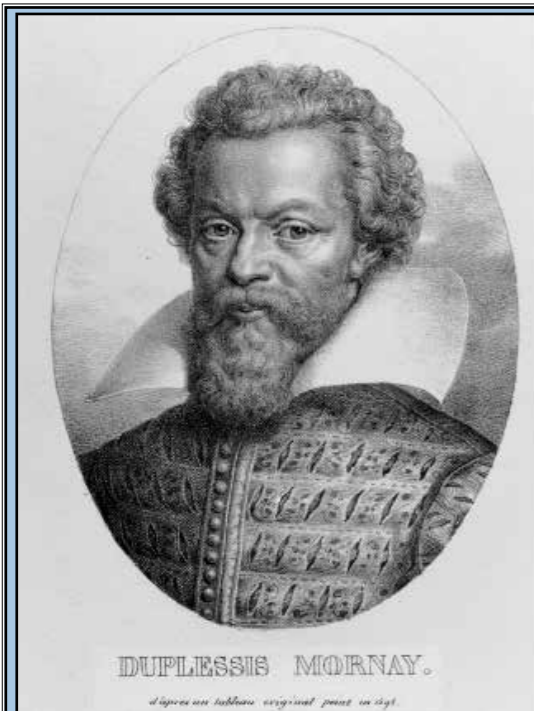
Il hérite d'un royaume ruiné, divisé, partiellement occupé par les Espagnols. En mars 1590, la bataille d'Ivry ouvre la voie au siège de Paris.



Philippe de Mornay, dit Duplessis Mornay (1549-1623)

Il consacre toute sa vie à la cause protestante. Militaire, il s'illustre à la bataille de Coutras (1587). En 1578, Henri de Navarre l'envoie auprès du prince d'Orange qui lutte contre l'hégémonie espagnole.

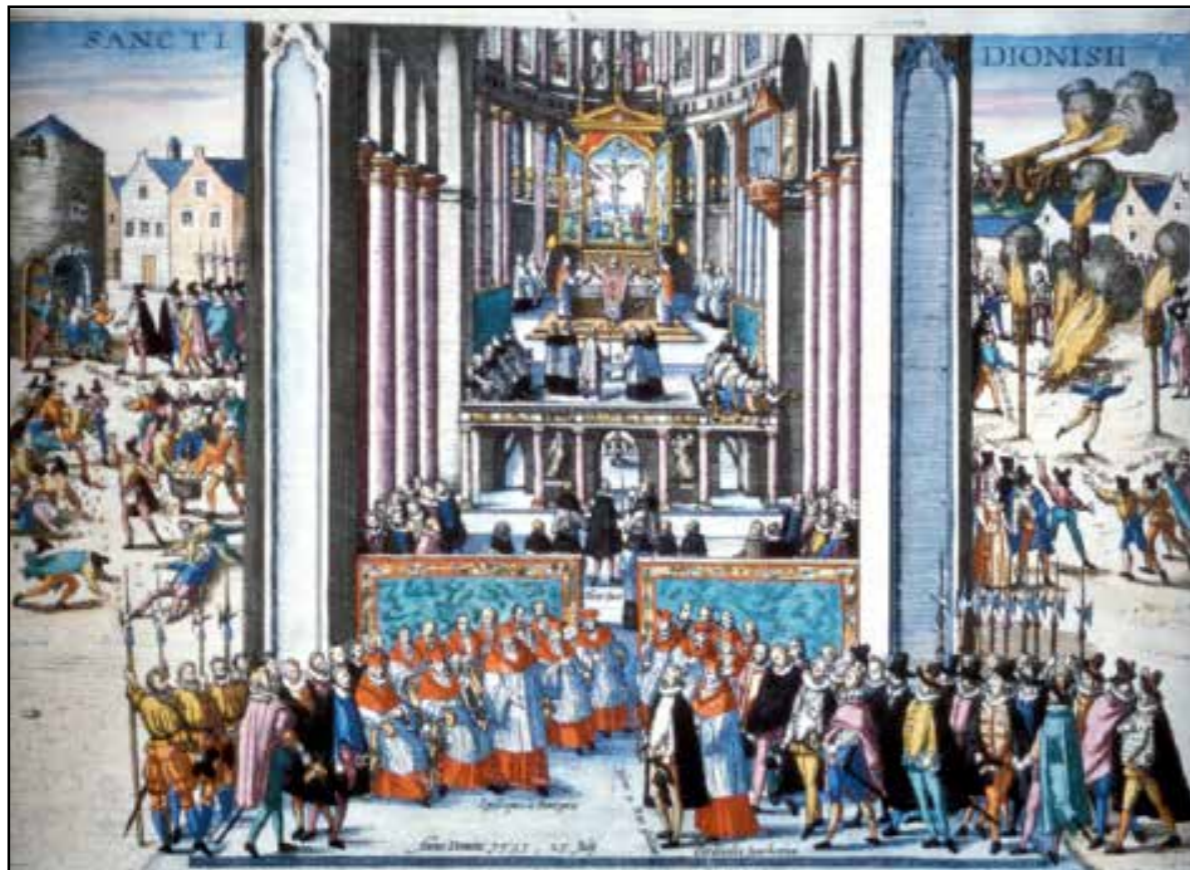
Lorsque Henri de Navarre devient l'héritier présumptif du royaume, il tente une action de médiation entre les deux camps, cherchant un consensus minimal, luttant contre l'influence des Guise: Il défend la loi salique de succession contre la loi de catholicité défendue par les Guise. Après l'accession au trône d'Henri IV, son influence diminue, Mornay ayant critiqué la conversion du roi. Lors des négociations de l'édit de Nantes, il plaide en faveur des protestants, qui le considèrent comme leur défenseur. Il est définitivement écarté après sa confrontation avec l'évêque d'Evreux au sujet de l'eucharistie. Nommé gouverneur de Saumur, il y crée l'Académie de théologie protestante en 1604. Dans ses nombreux écrits, il insiste sur la nécessité de séparer le politique du religieux.



DUPLESSIS MORNAY.

d'après son tableau original peint en 1618.

web



La «reconversion» d'Henri IV au catholicisme en 1593 et son sacre à Chartres le 27 février 1594 provoquent un grand choc parmi les protestants, mais facilitent le ralliement des catholiques. Le roi entre triomphalement dans Paris trois semaines après le sacre, le 22 mars 1594.

Il reste au roi à mettre fin à la Ligue: il déclare la guerre à l'Espagne en janvier 1595. Après trois ans de guerre, les Espagnols quittent le royaume, mettant fin à un conflit qui concerne l'Europe entière. La Bretagne, aux mains du duc de Mercœur, dernier prince ligueur, se soumet au printemps 1598.

L'édit de Nantes (13 avril 1598) impose la paix religieuse. En 1610, voulant contrer une alliance entre les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne, Henri IV s'allie aux protestants allemands de l'Union évangélique et prépare la guerre.



Agrippa d'Aubigné (1552-1630)

Né dans une famille calviniste, il s'engage à l'âge de seize ans dans l'armée du prince de Condé, puis devient compagnon d'Henri de Navarre, participant aux guerres de religion. Il ne pardonne pas à Henri IV sa conversion au catholicisme, et reste hostile au rapprochement entre catholiques et protestants. Son poème les Tragiques peint, dans une langue d'une rare violence, les persécutions endurées par ses coreligionnaires. Ce poème est une vue prophétique nourrie de la Bible,

véritable parcours initiatique, qui, à partir des souffrances endurées, aboutit au triomphe et à la gloire de Dieu.

Sully (1559-1641)

Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, se lie à Henri de Navarre dès son jeune âge. Issu d'une famille protestante du nord de la France, il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy. Entré dans l'entourage d'Henri de Navarre, il le suit quand celui-ci parvient à s'échapper de la cour en 1576. En 1590, il est grièvement blessé à la bataille d'Ivry lors de la huitième guerre de religion. Dès l'avènement au trône d'Henri IV, il joue un rôle politique de premier plan: conseiller d'Etat, membre du conseil du roi, surintendant des bâtiments royaux, surtout surintendant des finances, pratiquant une gestion rigoureuse des deniers publics, encourageant l'agriculture.

Son œuvre est considérable pour le redressement de la France épuisée par les guerres de religion. Il ne critique pas l'abjuration du roi, mais ne l'imite pas. Sa carrière politique s'achève avec l'assassinat du roi. Il est fait maréchal de France par Louis XIII. Il laisse ses mémoires : les économies royales.

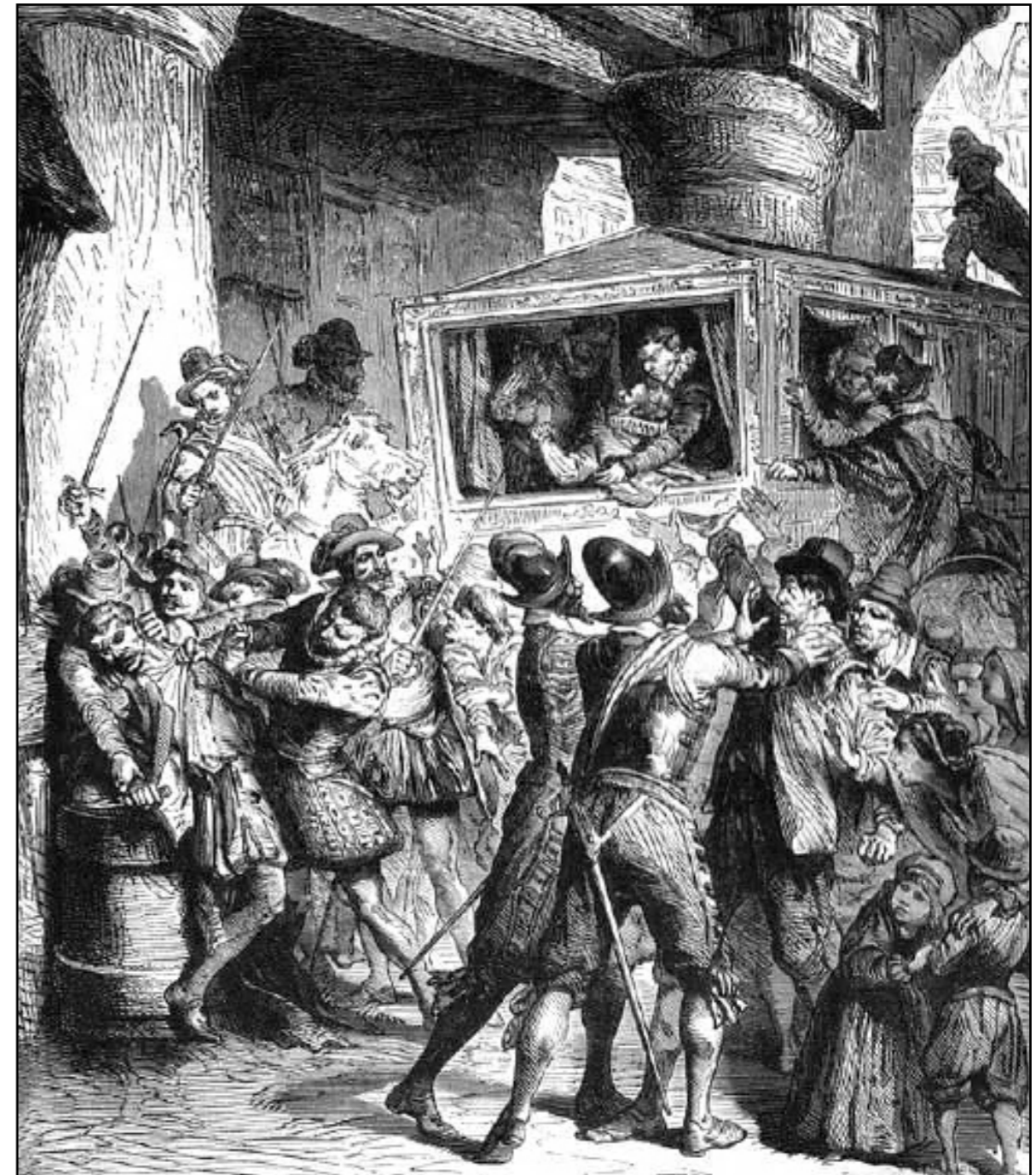
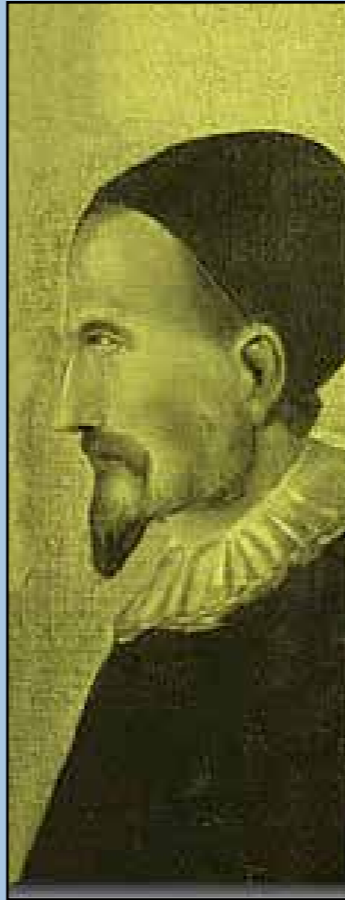


Le 14 mai 1610, se rendant en carrosse à l'Arsenal chez Sully, Henri IV est assassiné, rue de la Ferronnerie par François Ravailac, un fanatique nostalgique de la Ligue

Antoine de Chandieu (1534-1591)

Gentilhomme bourguignon, converti à la Réforme, il est reçu en 1557 comme pasteur de l'Eglise de Paris. Il est chargé de nombreuses missions en province pour organiser les premières Eglises. Dès 1562, début des guerres de religion, il quitte Paris pour le Dauphiné et Lyon, où en 1565 il est temporairement pasteur. Son fief de Chandieu étant mis sous séquestre, il se réfugie à Genève.

La paix de Saint-Germain le fait revenir en France pour devenir délégué du Lyonnais et de la Bourgogne. En 1572, après la Saint-Barthélemy, il s'installe à Lausanne. En 1587, appelé par Henri de Navarre, il participe à la bataille de Coutras, puis est envoyé auprès des princes protestants d'Allemagne et des cantons suisses réformés. De retour à Genève, il reprend ses activités pastorales. Son activité littéraire sera importante, en particulier son Histoire des persécutions et martyres de l'Eglise de Paris depuis l'an 1557 jusqu'au temps de Charles IX.



L'édit de Nantes

L'édit de Nantes (1598) institue la coexistence religieuse entre catholiques et protestants, et met fin à trente six ans de guerre civile.

Imposé par Henri IV, son but immédiat est la paix civile et le rétablissement de la confiance, mais son objectif avoué reste l'unité religieuse du royaume. Dans le préambule, le roi souhaite que «l'établissement d'une bonne paix» permette à ses «sujets de la religion prétendue réformée» de revenir à la «vraie religion», la sienne, «la religion catholique, apostolique et romaine».

Les documents de l'édit comportent quatre textes distincts :

- un premier brevet promet une subvention annuelle de 45.000 écus pour les besoins du culte protestant et surtout une rémunération des « ministres » (pasteurs),
- l'édit proprement dit, qui comporte 92 articles, est « perpétuel et irrévocable » ce qui signifie qu'il ne peut être modifié que par un nouvel édit,
- un deuxième brevet assure aux protestants 150 lieux de refuge accordés pour 8 ans, dont 51 places de sûreté, dont les garnisons sont tenues par les protestants,
- 56 articles dits « secrets ou particuliers » de moindre importance règlent des situations locales.

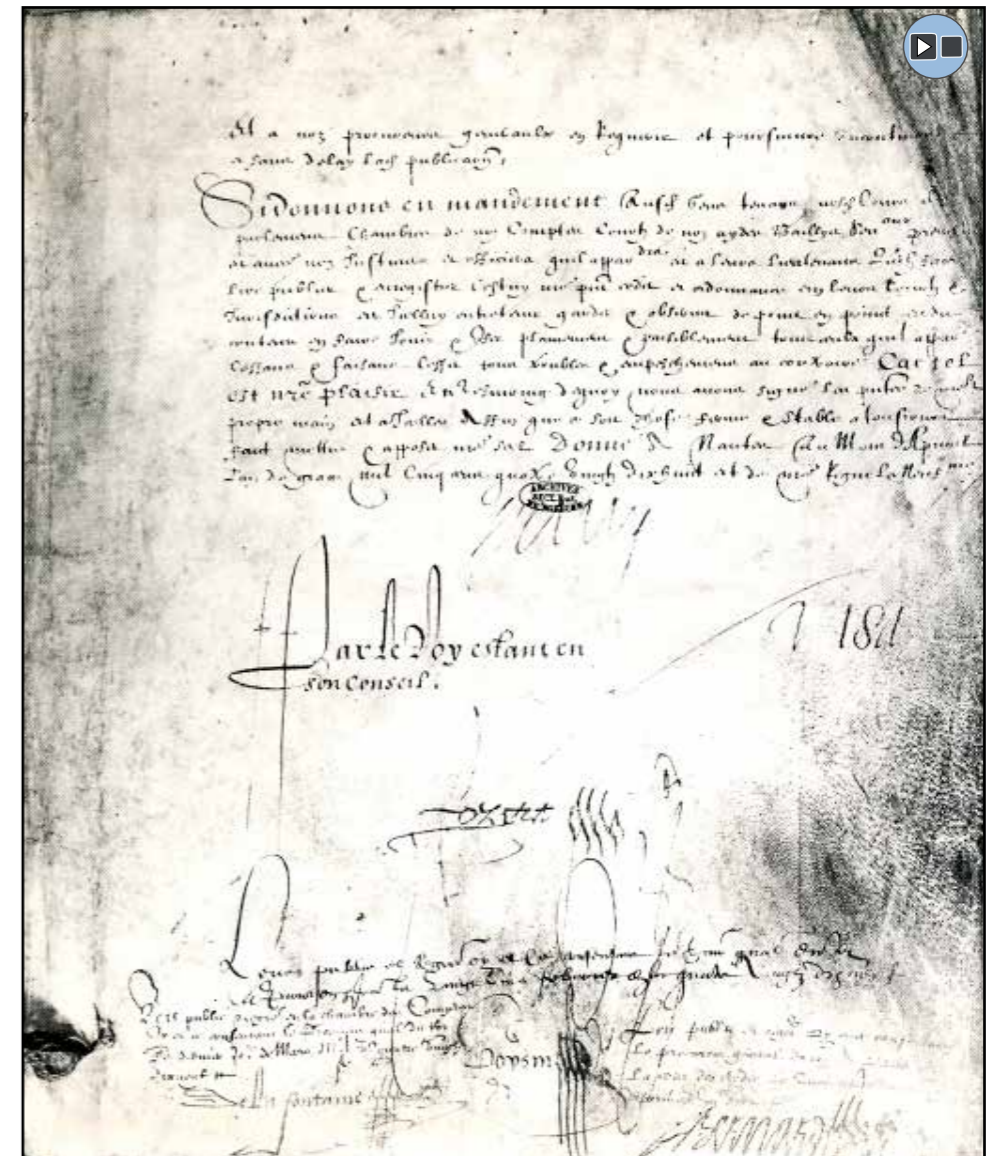
Certaines dispositions de l'édit de Nantes sont favorables aux catholiques: la messe est rétablie partout, y compris en Béarn, les services catholiques sont seuls autorisés dans la plupart des villes, tous les bâtiments ayant appartenu aux catholiques leur sont rendus, les curés des paroisses perçoivent la dîme de la part des protestants selon la coutume.

D'autres sont en faveur des protestants: octroi de la liberté de conscience, respect de l'organisation des synodes, égalité en matière d'éducation, égalité absolue d'accès à toutes dignités et charges publiques.

Mais la pratique du culte protestant est limitée: il est autorisé seulement dans certains lieux, et il est interdit là où il n'est pas explicitement autorisé, notamment à la cour, à Paris, et à moins de cinq lieues de la capitale, ainsi qu'aux armées.

L'édit comporte des dispositions générales: amnistie générale (sauf cas « exécrables ») interdiction des troubles, provocations, excitations du peuple, égalité devant la loi et la justice, liberté d'abjuration c'est-à-dire possibilité de changer de religion, garantie juridique grâce à des chambres mixtes, droit de retour des émigrés et de leurs enfants.

L'enregistrement de l'édit est fait par les Parlements. Certains y sont franchement hostiles: Henri IV doit l'imposer au Parlement de Paris, et celui de Rouen attendra onze ans avant de le ratifier.



V. Le temps de la répression

La révocation de l'édit de Nantes

La révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV est l'aboutissement d'une politique de répression s'accroissant tout au long du XVII^e siècle. Elle entraîne l'exil de nombreux protestants vers les pays du Refuge. Dans les provinces du sud de la France, la résistance est d'abord violente avec la guerre des camisards, puis clandestine lors du temps du Désert.

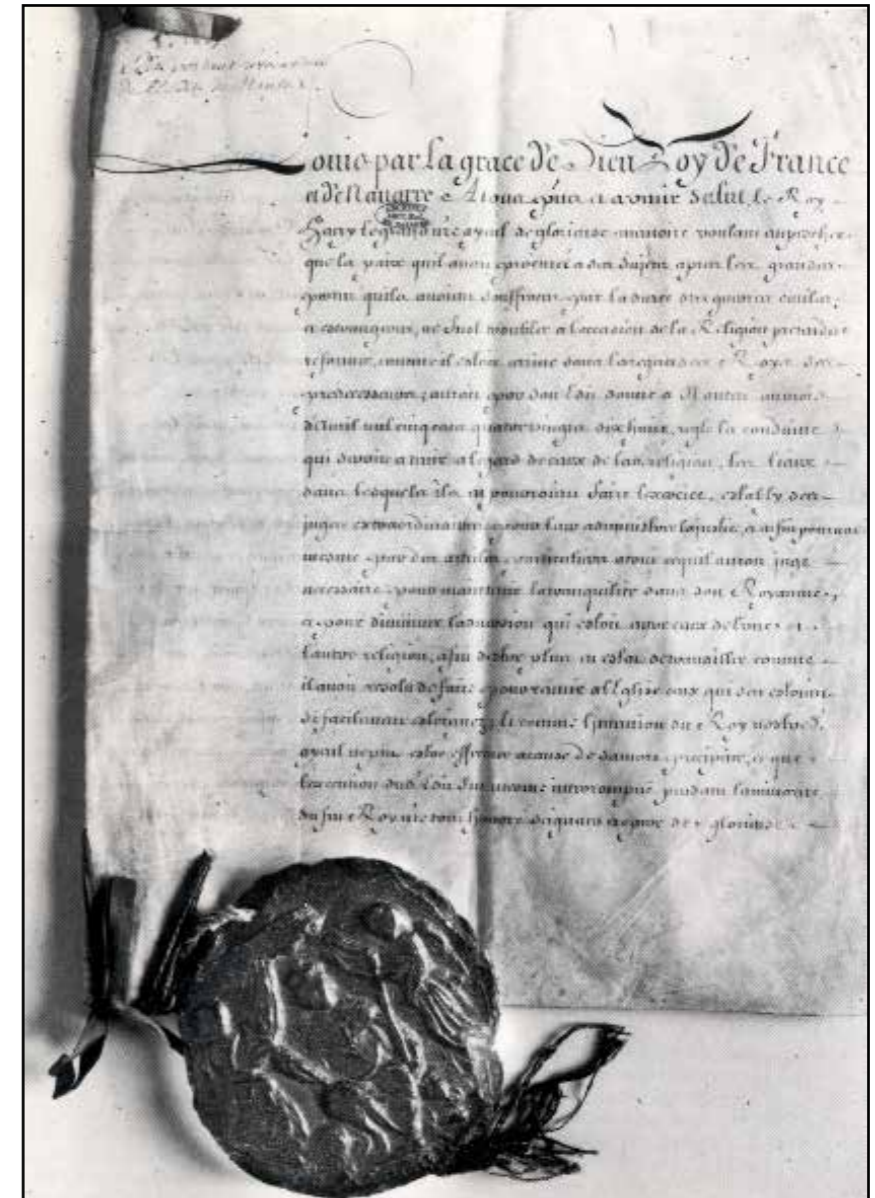
Pendant près d'un siècle (1598-1685) l'édit de Nantes a été le cadre juridique permettant à la minorité protestante (5% de la population) d'exister. Mais pour le catholicisme, animé par l'esprit de la Contre-Réforme, il ne pouvait s'agir que d'un répit.

Dans un premier temps, à la Paix d'Alès (1629) qui clôt de nombreuses opérations militaires menées par Louis XIII contre les armées des places protestantes, (dont le célèbre siège de La Rochelle, en 1628), la «religion prétendue réformée» (RPR) perd ses places de sûreté et le droit de tenir des assemblées politiques.



Malgré leur loyalisme envers la monarchie pendant la Fronde, l'étau se resserre autour des protestants, avec une aggravation dans le processus de démantèlement de l'édit de Nantes, à partir de 1661. L'accession aux fonctions municipales, judiciaires ainsi qu'aux corporations, l'achat d'offices sont interdits; la liberté de culte est jugulée, les Académies protestantes sont supprimées, les biens des consistoires leurs sont enlevés.

Enfin, la reconquête catholique, qui réduit la théologie de la Réforme à une simple contestation de certains abus, va favoriser la conversion au catholicisme. La liberté de conscience n'est plus respectée. Les «dragonnades», c'est-à-dire le logement forcé de soldats chez les membres de la RPR terrorisent les habitants pour les contraindre à se convertir.



Affirmant qu'il n'y a presque plus de protestants en France, Louis XIV signe l'édit de Fontainebleau en octobre 1685.

Celui-ci révoque l'édit de Nantes de 1598, la religion prétendue réformée (RPR) devient hors la loi.

Un quart des réformés s'enfuit vers les «pays du Refuge». Ceux qui restent (les trois-quarts des protestants des années 1685) doivent se convertir.

Les «nouveaux convertis» sont surveillés: obligation d'assistance à la messe et de communion pascale. Le refus de l'extrême onction est un crime.

Les enfants peuvent être soustraits à l'autorité de leurs parents, placés de force dans une famille catholique, éduqués dans un couvent.

La religion réformée passe dans la clandestinité: c'est le temps du «Désert», par référence aux errances et aux épreuves des Hébreux à leur sortie d'Égypte.

L'édit de Fontainebleau

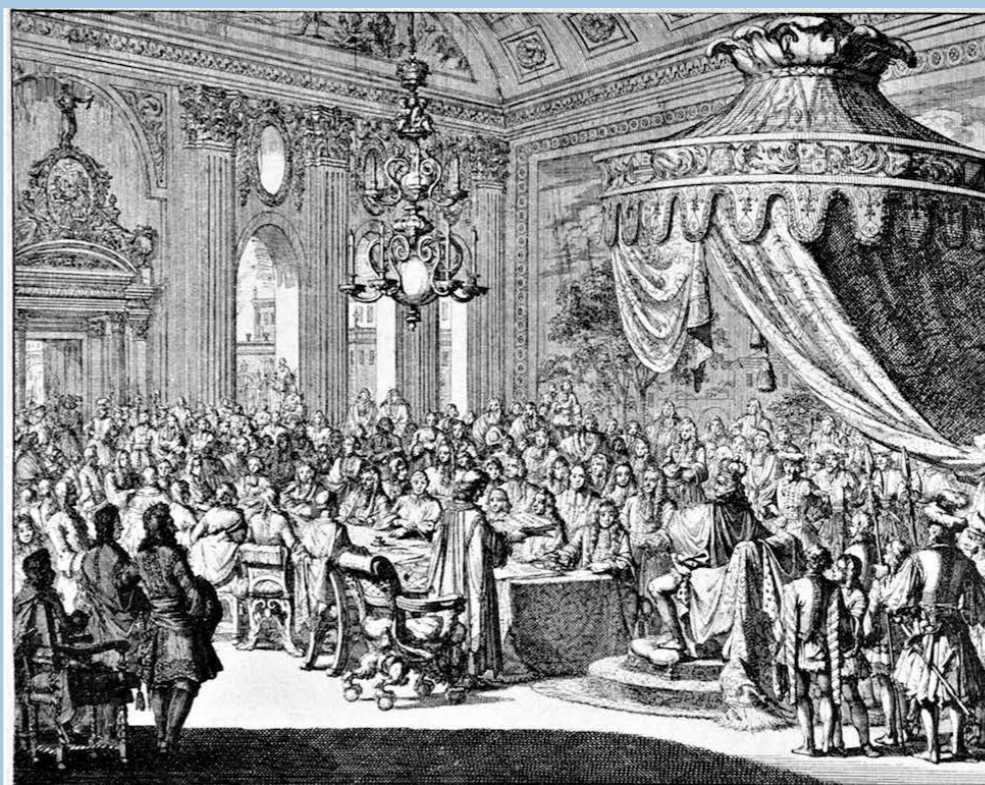
Signé par Louis XIV le 18 octobre 1685, il révoque l'édit de Nantes de 1598.

Dans un long préambule, Louis XIV prêche à Henri IV l'intention de réunir les protestants à l'Église catholique: l'édit de Nantes, et l'édit de Nîmes par la suite n'ayant été accordés que pour pacifier les esprits.

La mort prématurée d'Henri IV, puis les nombreuses guerres extérieures ont empêché la réalisation de ce dessein. Maintenant que la paix est revenue, Louis XIV va le réaliser. Et puisque la meilleure et la plus grande partie des sujets de la «religion prétendue réformée» se sont convertis à la religion catholique, l'édit de Nantes est devenu «inutile».

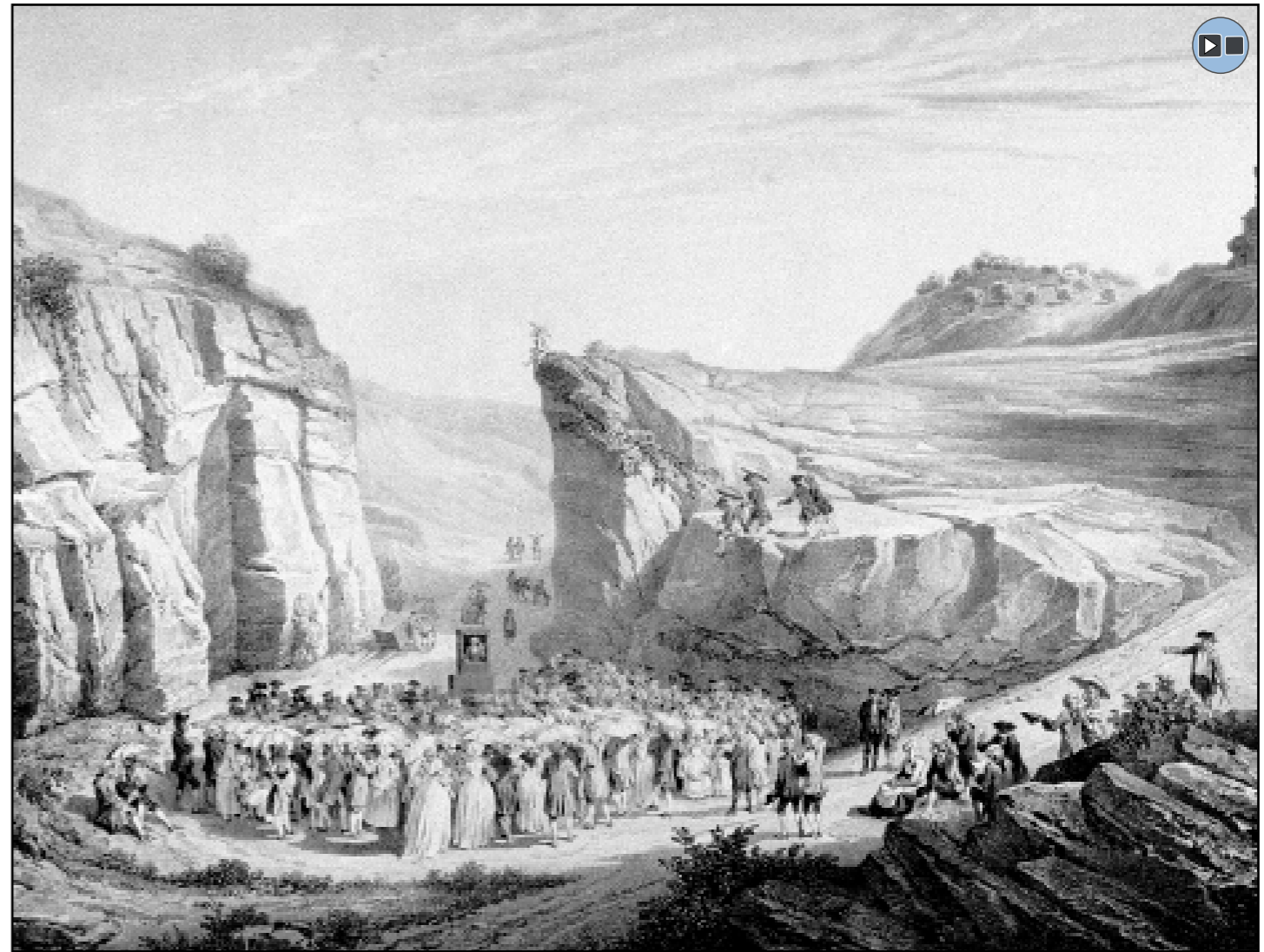
L'édit comporte plusieurs articles :

- *La révocation de l'édit de Nantes (1598) et de l'édit de Nîmes(1629) signé par Louis XIII, avec comme conséquence la destruction de tous les temples encore debout,*
- *l'interdiction de tout exercice de la RPR (Religion Prétendue Réformée),*
- *l'exil dans les 15 jours, sous peine de galère, des pasteurs qui refusent de se convertir,*
- *les incitations à la conversion des pasteurs: pension à vie et facilités de reconversion vers des métiers juridiques,*
- *l'interdiction des écoles protestantes,*
- *l'obligation de faire baptiser et de faire instruire les enfants dans la religion catholique,*
- *la confiscation des biens des réformés partis à l'étranger, sauf s'ils reviennent dans un délai de 4 mois,*
- *l'interdiction d'émigration, sous peine de galères pour les hommes et de prison pour les femmes,*
- *la punition des relaps (les «nouveaux convertis» qui reviendraient au protestantisme).*



Le temps du Désert

L'édit de Fontainebleau de 1685 impose la religion catholique, les Eglises réformées sont mises hors la loi. Une période de violence va ravager le Languedoc: c'est la guerre des camisards (1702-1704), où des paysans, entraînés par des «prophètes» vont se battre pour leurs convictions religieuses.



La guerre des camisards (1702-1704)

Elle a ravagé les Cévennes au début du XVIII^e siècle. C'est une réaction violente contre l'édit de Fontainebleau et son application impitoyable au Languedoc. L'événement déclencheur est l'assassinat de l'abbé du Chayla: inspecteur des missions de conversion, son zèle antiprotestant le fait haïr de la population.

Paysans, artisans cévenols, répartis en petits groupes indépendants, dirigés par des chefs très jeunes, sans formation militaire, mais connaissant parfaitement le terrain, vont tenir en échec les troupes de Louis XIV. Se battant pour leurs convictions religieuses, cultes clandestins, chants de psaumes, prières, entretiennent l'ardeur des troupes camisardes. La plupart des pasteurs étant exilés, la relève est prise par des laïcs, prédicants, surtout prophètes fanatiques qui parlent sous l'inspiration du Saint-Esprit et décident de la conduite de la guerre, comme le plus connu d'entre eux, Abraham Mazel.

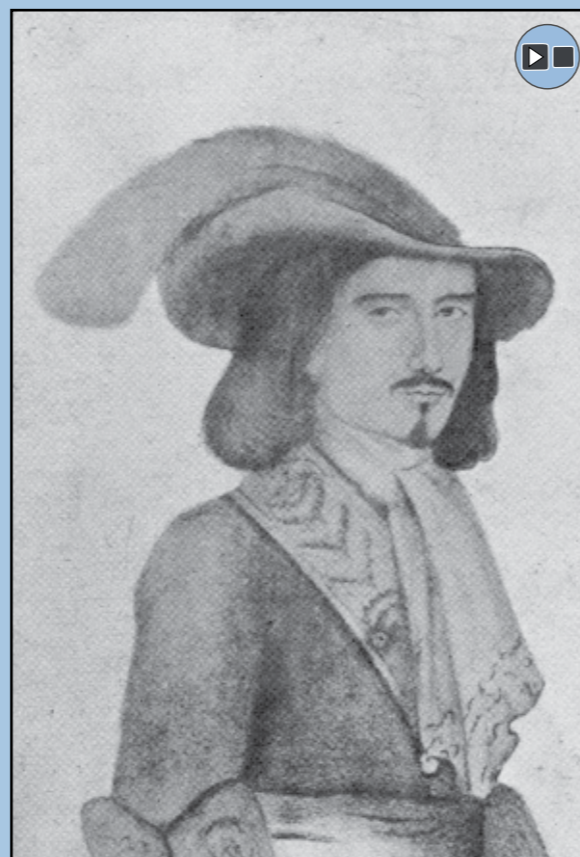
Se croyant invincibles, ces paysans sans formation militaire oublient leur infériorité face aux troupes royales, fonçant sur elles en entonnant le psaume 68, dit «psaume des batailles». Des deux côtés, la violence est extrême : massacre de villages catholiques par les camisards, «brûlement des Cévennes» décidé par le roi en 1703 pour priver les insurgés de l'appui des populations. La guerre proprement dite ne dure que deux ans, mais mobilise deux maréchaux de Louis XIV et 25.000 soldats. En 1704, un des chefs camisards, prédicateur-prophète, Jean Cavalier, battu, négocie avec le maréchal de Villars et peut quitter la France. D'autres, dont Abraham Mazel, continuent. Des tentatives pour relancer l'insurrection auront lieu jusqu'en 1710.





Abraham Mazel (1677-1710)

Il est l'image du combattant-prophète de la guerre des camisards. Visité de l'«esprit de prophète» à l'âge de 24 ans, qui lui inspire de délivrer ses frères prisonniers de l'abbé du Chayla, il participe au meurtre de ce dernier. Malgré la reddition de Jean Cavalier, il continue le combat: arrêté en janvier 1705, il obtient la vie sauve grâce à l'intervention d'un curé qu'il avait épargné auparavant. Le 24 juillet 1705, il s'évade de la tour de Constance (Gard) avec 76 autres détenus. Il rejoint Genève puis Lausanne où il est pensionné comme officier dans le régiment «camisard». Après l'échec de la tentative de débarquement des camisards, il se réfugie en Angleterre : son «inspiration» lui dit de repartir dans les Cévennes où il reprend le combat. En octobre 1710, il est tué près d'Uzès.



Jean Cavalier (1681-1740)

C'est le plus célèbre des chefs camisards. Né dans le canton d'Anduze, repéré en 1701 dans les assemblées protestantes interdites, il part pour Genève. Après le meurtre de l'abbé du Chayla, il rejoint les groupes insurgés dans les Cévennes; de coup de main en coups de main, sa troupe s'équipe, s'aguerrit, s'agrandit. Il dévaste les villages catholiques et brûle les églises.

Après des succès contre les troupes royales, il est défait en 1704 à Nages, ses «magasins» ayant été découverts et pillés. Après des négociations avec le maréchal de Villars, il dépose les armes et part pour Genève, pour se mettre au service du duc de Savoie.

En 1706, il commande un régiment de l'armée anglo-portugaise composée en partie de camisards et de protestants exilés, avec l'idée de rejoindre les Cévennes en passant par la Catalogne. Battu, il fera la navette entre l'Angleterre et la Hollande. Promu général de brigade, il devient gouverneur de l'île de Jersey. Il meurt à Londres en 1740.

Le prophétisme

Dans les années suivant la révocation de l'édit de Nantes, un mouvement prophétique, étranger à la tradition réformée, va soulever le peuple protestant du sud de la France. Le mouvement débute en 1688 dans le Dauphiné: une jeune bergère parle en dormant d'abord en patois, puis en français. Son discours est une suite de versets ou de fragments bibliques adaptés aux circonstances : «tenez ferme, cherchez la Parole, vous la trouverez dans la repentance». Des foules accourent pour l'écouter. Elle est arrêtée, mise en prison, puis enfermée dans un couvent.

Mais le mouvement des «petits prophètes» se répand. Gens du peuple, filles ou garçons, souvent illettrés proclament : «repentez-vous de l'abjuration massive de 1685, la ruine de l'Eglise de Babylone (catholique) est proche».

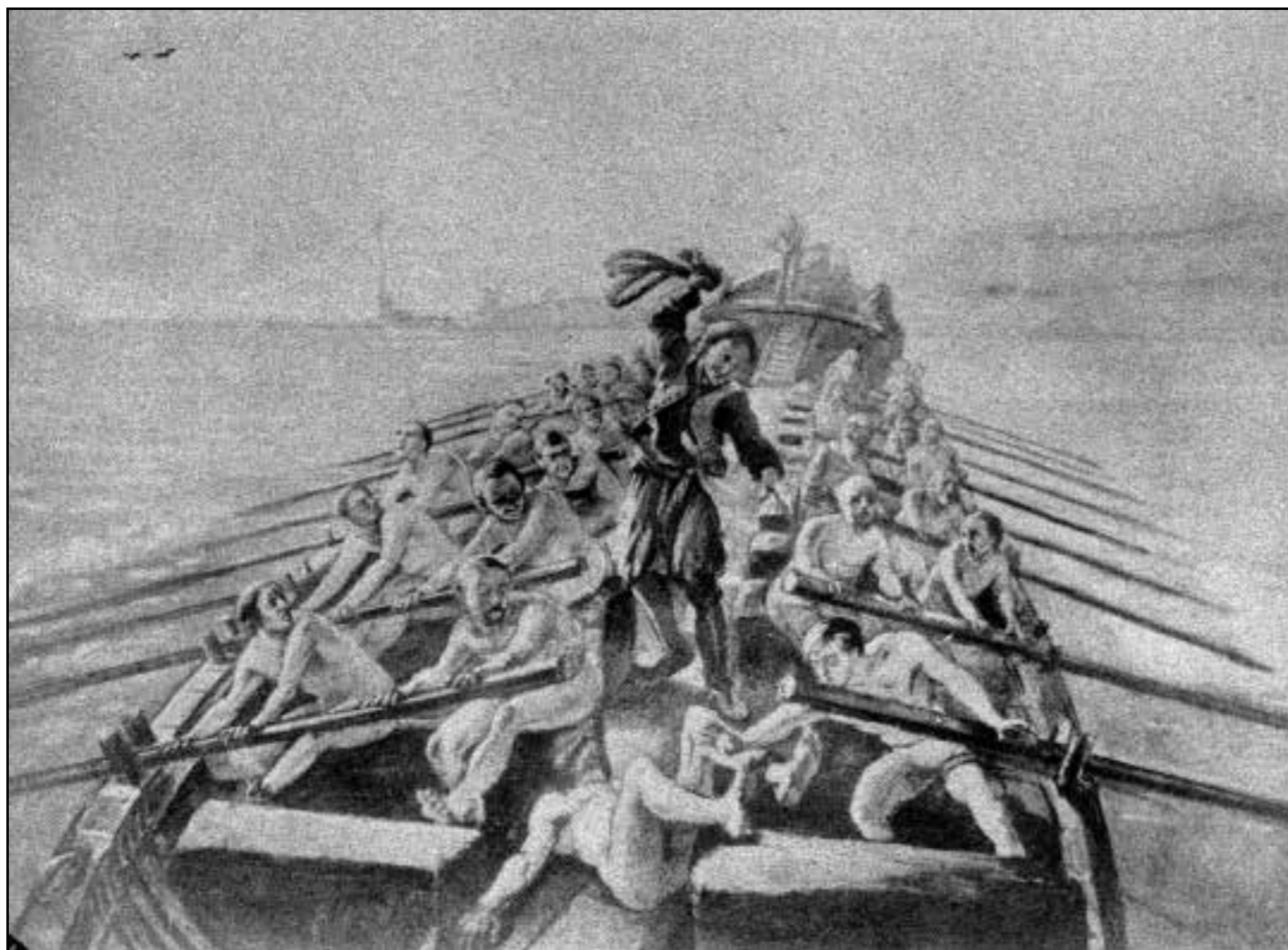
Cette parole véhémence s'accompagne de gémissements, sanglots, tremblements qui déconcertent protestants aussi bien que catholiques. Leur fanatisme va être rapidement condamné, en particulier par les pasteurs du Refuge. Après une période de relatif silence, du fait d'une répression impitoyable, leur voix réapparaît, et l'un des leurs, Abraham Mazel, assassine l'abbé du Chayla, ce qui déclenche la guerre des camisards.



A partir de 1710, les protestants renoncent à l'insurrection, rejettent tout «prophétisme» fanatique: l'Eglise réformée passe dans la clandestinité pendant presque un siècle, jusqu'à l'édit de tolérance de 1787.

Elle se réorganise. Suivant les directives d'Antoine Court, grande figure de cette période, les protestants privilégient les assemblées clandestines pacifiques, encadrées par les anciens et animées par des pasteurs ou par des prédicants autorisés à prêcher. L'ancienne discipline des Eglises est réintroduite avec synodes et consistoires.

Jusqu'en 1760, on parle du Désert «héroïque», car ceux qui pratiquent clandestinement la religion réformée savent qu'ils s'exposent à des sanctions très lourdes: galères pour les hommes, prison pour les femmes, peine de mort pour les prédicants et pasteurs.



Antoine Court (1695-1760)

Il réorganise le protestantisme en France. Né dans une famille réformée, mais baptisé dans la religion catholique comme la loi l'impose, il s'engage dès 18 ans dans une activité de «prédicant», mais prend rapidement ses distances avec le prophétisme. Il prend conscience de l'urgence de réorganiser les Eglises réformées et de rétablir la fonction pastorale, malgré les risques de la clandestinité.

En 1720, il arrive à Genève où il complète sa formation théologique et noue des relations avec les Eglises du Refuge. En 1729, il organise à Lausanne le «Séminaire» pour former les futurs pasteurs du Désert. Rompant avec la période du prophétisme, il refuse toute résistance insurrectionnelle, tout en maintenant la pratique des assemblées du Désert, malgré leur illégalité. Il ne reviendra qu'une seule fois en France pour le 4^{ème} Synode national des Eglises réformées, en 1744, dans le Bas-Languedoc. Il entretient une abondante correspondance européenne, destinée à faire connaître la communauté réformée persécutée et plaide pour la tolérance civile et la liberté religieuse.

Progressivement, les assemblées se tiennent de plus en plus en plein jour, au su et au vu de la population. De 1760 à 1787, les lois répressives persistent, mais leur application devient moins rigoureuse. On entre dans la période du «*Désert toléré*». Le bague est rarement utilisé, les prisonnières sont libérées (dont Marie-Durand enfermée 38 ans dans la tour de Constance).

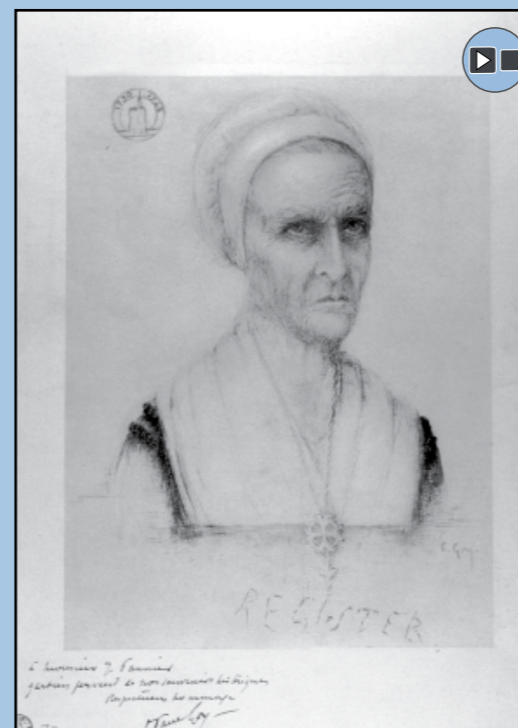
Mais le risque demeure comme en témoigne l'affaire Calas (1762): relayée par Voltaire, elle attire l'attention des élites sur la communauté protestante dont la répression paraît contraire aux idées des Lumières.

Il faudra attendre l'édit de tolérance, signé par Louis XVI en novembre 1787, pour que ce temps de la répression, qui a duré près d'un siècle, s'estompe, premier signe limité de réintégration de la communauté protestante.

Le Refuge

L'émigration de plus de 200.000 huguenots français, qui prennent le risque de s'exiler vers les pays protestants d'Europe, s'est faite en deux vagues: la première lors des guerres de religion, surtout après le massacre de la Saint-Barthélemy, la deuxième, plus importante après la révocation de l'édit de Nantes (1685) et jusqu'aux premières décennies du XVIII^e siècle. La dernière vague de persécution de 1752 suscite encore des départs.

La République de Genève a été le Refuge de la première vague au XVI^e siècle. Au XVIII^e siècle, Genève a été surtout un point de passage, jusqu'à 350 personnes par jour, car les réfugiés ne peuvent y rester, Louis XIV ayant imposé un Résident chargé de contrôler les passages. Le pays de Vaud en accueillera davantage et au début du XVIII^e siècle, un quart de la population de Lausanne est huguenote. C'est là qu'Antoine Court crée le Séminaire qui assure une formation théologique aux futurs pasteurs qui repartiront clandestinement en France.



Marie Durand (1712-1776)

Elle est la figure emblématique de la résistance à l'intolérance religieuse. Son père, sa mère, son frère pasteur ont été exécutés, ou mis en prison pour leurs activités dans les assemblées clandestines. Quelques mois après ses fiançailles, Marie Durand est dénoncée comme ayant été mariée clandestinement au Désert.

Elle est arrêtée, emprisonnée dans la tour de Constance à Aigues-Mortes. Agée de 19 ans, elle devait y rester 38 ans. Par son courage, elle devint l'âme de la résistance de ses compagnes aux pressions de la hiérarchie catholique pour favoriser

les conversions. L'inscription «RESISTER» gravée sur la margelle du puits de la prison est attribuée, sans vraie certitude, à Marie Durand, mais elle symbolise pour le peuple protestant la foi et l'exhortation à l'espérance au temps du Désert.



L'affaire Calas

Jean Calas, marchand protestant de Toulouse, a été condamné par le Parlement de cette ville au supplice de la roue et exécuté le 10 mars 1762, sous l'accusation sans preuve d'avoir assassiné un de ses fils, sous prétexte qu'il s'était converti au catholicisme.

Voltaire va enquêter, mis au courant de «l'affaire qui, d'une manière ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme».

Il va obtenir que l'affaire soit portée au Conseil du roi, et à force de démarches, que l'arrêt de Toulouse soit cassé. En 1765, le Conseil du roi reconnaît l'innocence de Calas et sa réhabilitation est prononcée.

Les réfugiés qui viennent du sud de la France, après avoir reçu aide et secours en Suisse, poursuivent leur route en Allemagne. La ville impériale libre de Francfort, luthérienne, sert de plaque tournante vers les différents Etats allemands ou les Pays-Bas. Un grand nombre, plus de 20.000, ira vers le Brandebourg, futur royaume de Prusse, dont l'électeur, de confession réformée, offre des conditions très avantageuses (exemption d'impôts, aide matérielle). Au cours du règne de Frédéric II, les réfugiés toujours considérés comme sujets du roi de France obtiennent l'égalité des droits avec les sujets allemands, tout en conservant leurs privilèges (tribunaux, écoles et Eglises françaises). Les artisans réfugiés vont participer au relèvement de l'Allemagne dévastée par la guerre de Trente Ans, en contribuant au développement des manufactures de textiles et de l'industrie du luxe. Les huguenots ont eu une part déterminante dans la création à Berlin de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres qui, à sa fondation en 1700, compte deux-tiers de membres d'origine française. De nombreuses gazettes permettent les échanges entre les deux pays, et favorisent la diffusion du français.

Dans les Provinces-Unies, l'arrivée des huguenots, en provenance de l'Ouest de la France, est massive, évaluée à 80.000 pour une population de deux millions d'habitants. La naturalisation leur est proposée, et ils sont rapidement intégrés. De nombreux pasteurs se répartissent dans le pays wallon. L'un d'eux, Pierre Jurieu rédige dès 1686 ses lettres de soutien aux protestants persécutés. Les huguenots ont un rôle de premier plan dans le monde de l'édition et de l'industrie du livre. De nombreuses gazettes littéraires ou politiques sont publiées, dont *Les Nouvelles de la République des Lettres* publiées à Amsterdam par Pierre Bayle.



Pierre Jurieu (1637-1713),

Pasteur du Refuge, il s'est fait le défenseur du droit des nations. Né dans une famille de pasteurs, il est nommé professeur de théologie et d'hébreu à l'Académie réformée de Sedan, supprimée en 1681 par Louis XIV. Jurieu se réfugie à Rotterdam, où il est nommé pasteur de l'Eglise wallonne (Eglise protestante de langue française aux Pays-Bas). Sa production théologique et littéraire est

importante. Dans ses Lettres pastorales aux fidèles qui gémissent sous la captivité de Babylone (1686-1689) diffusées clandestinement en France et dans toute l'Europe, il se place sur un plan religieux, mais également politique, contestant la légitimité de l'édit de Fontainebleau. Il met en question l'absolutisme et l'origine divine de la souveraineté, seul le peuple en étant la source première. Dans l'Eglise également, le peuple des fidèles est le seul souverain, et il en vient à soutenir la révolte des camisards et à justifier le rôle des «prophètes».

Pierre Bayle (1647-1706)

Il est né en Ariège, d'un père pasteur. Lors de ses études au collège jésuite de Toulouse, Il se convertit au catholicisme, puis l'abjure en 1670. «Relaps», il s'enfuit à Genève où il entreprend des études de théologie protestante. En 1675 il obtient la chaire de philosophie à l'Académie réformée de Sedan. Lorsqu'elle est fermée en 1681, il s'enfuit à Rotterdam où il enseigne la philosophie et l'histoire. Les Provinces-Unies sont un Etat souverain, où le français est très répandu grâce aux nombreux wallons qui se sont installés après avoir fui le sud des Pays-Bas espagnols. L'importance et la renommée des imprimeurs hollandais favorisent une

grande activité littéraire et politique. Pierre Bayle assure de 1684 à 1687 la rédaction du plus important des périodiques: les Nouvelles de la République des Lettres qui le met en rapport avec toute l'Europe savante. Son Dictionnaire historique et critique des dogmes et traditions est un très grand succès, mais est interdit en France. Hostile à tous les sectarismes, il plaide pour la tolérance, la liberté de conscience, donc le rejet de toute persécution. Respectueux de l'idée monarchique, il s'oppose au radicalisme de Pierre Jurieu, également exilé à Rotterdam.



VI. La réintégration

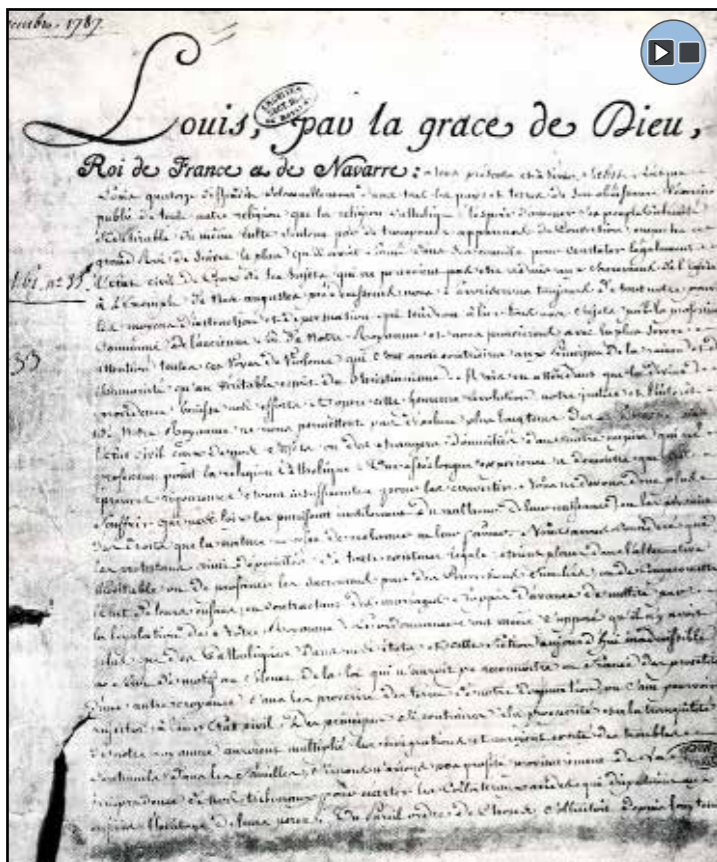
La Révolution

L'édit de tolérance (1787) marque le début de la reconnaissance de la communauté protestante. La réintégration sera l'œuvre de la Révolution. Le Concordat de 1801, complété par les Articles organiques, régleme la vie des Eglises, catholiques comme protestantes.

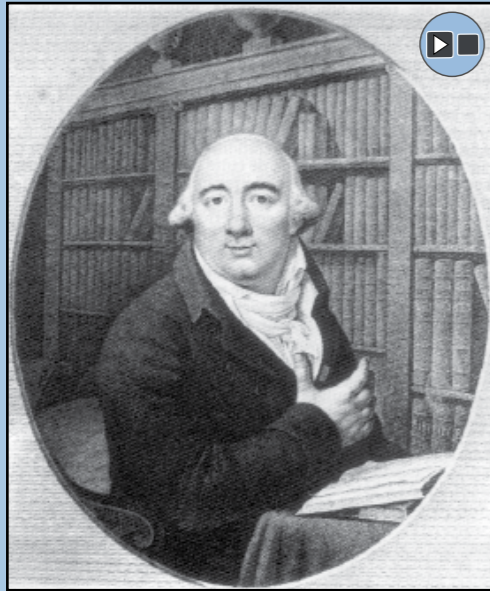
L'édit de tolérance de novembre 1787 est le premier jalon qui va conduire à la reconnaissance du protestantisme dans la société française. Mais cet édit concerne uniquement l'état civil: il accorde simplement «à ceux qui ne font pas profession de la religion catholique» l'enregistrement de la naissance, du mariage, du décès devant un juge royal, éventuellement le curé de la paroisse agissant en qualité d'officier de l'état civil. L'accès aux charges publiques et à l'enseignement reste toujours interdit aux non-catholiques. L'édit ne mentionne ni le nom de la religion réformée, ni la notion de liberté de conscience, On estime que la communauté protestante est réduite à environ 500.000 personnes.

Il faut attendre la Révolution pour que la communauté protestante soit réintégrée, par étapes successives :

- liberté de conscience par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789): «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi»;
- accès à tous les emplois civils et militaires (décembre 1789);
- liberté d'exercer le culte religieux (constitution de 1791).



Jean Paul Rabaut Saint Etienne (1743-1793)
Il naît à Nîmes dans une famille de pasteur. Du fait de l'insécurité, son père l'envoie à Lausanne. Après ses études de théologie, il est consacré pasteur. Rentré en France, il prend contact avec Lafayette et le ministre Malesherbes, tous deux favorables à la levée de la proscription des protestants. Il approuve l'édit de Tolérance de 1787, tout en regrettant qu'il soit limité à l'état civil. Elu député du Tiers-Etat aux Etats généraux, représentant la sénéchaussée de Beaucaire, il rappelle que «la liberté de la pensée et des opinions est un droit inaltérable et imprescriptible», et réclame pour les protestants «non pas la tolérance, mais la liberté». Membre de la Convention, il siège avec les Girondins et vote contre la mort du roi. Arrêté le 3 décembre 1793, traduit devant le tribunal révolutionnaire, il est exécuté.



Paul-Henri Marron (1754-1832).

Né à Leyde, descendant de huguenots originaires de la Drôme, il fait ses études de théologie dans cette ville, et devient en 1782 chapelain de l'ambassade de Hollande à Paris, dont la chapelle est devenue le lieu de refuge des réformés de Paris, pour les mariages et les trois cultes par dimanche, réunissant plus de 600 personnes. Louis XVI, par l'édit de tolérance (1787) accorde l'état civil aux protestants, le culte privé est autorisé, mais le culte public est encore interdit en 1789. Progressivement l'Eglise réformée de Paris reprend vie et Paul-Henri Marron en est le premier pasteur, aidé dans cette nomination par le député protestant Rabaut-Saint Etienne. En 1791, le premier « exercice public légal du culte réformé » est autorisé par l'Assemblée Législative, et la Municipalité loue l'église de Saint-Louis du Louvre, alors vacante, à «une société de personnes professant la religion protestante». C'est le dimanche 22 mai 1791 qu'a lieu la «première assemblée publique du culte protestant». Marron sera pasteur de Saint-Louis du Louvre, puis de l'Oratoire du Louvre jusqu'à sa mort. Marron a été obligé de composer, en tant que pasteur, avec tous les gouvernements, avant, pendant et après la Révolution. Sa position a été fort difficile, voire même critique: arrêté à trois reprises sous la Terreur, c'est la chute de Robespierre qui le sauvera de la guillotine.

La Constituante qui a voté le 12 juillet 1790 la constitution civile du clergé n'est pas intervenue dans l'organisation du culte réformé, et le lien entre les Eglises sera lent à se rétablir. Des «bagarres» opposent catholiques et protestants à Nîmes et Montauban, mais dans l'ensemble la réintégration protestante se fait dans le calme. De plus, l'édit royal du 15 décembre 1790 accorde la nationalité française à toute personne exilée pour cause religieuse: on notera que ceux qui reviendront sont beaucoup moins nombreux que ceux qui étaient partis pour les pays du Refuge.

L'attitude des protestants au cours des années révolutionnaires ne présente pas une image de cohésion. Si le nombre de protestants qui participent aux différentes assemblées dépasse leur proportion dans la population, ils ne s'impliquent pas en tant qu'adhérents à leur religion. On compte des pasteurs chez les Girondins comme chez les Montagnards, votant contre ou pour la mort du roi.

Sous la Terreur (1793-1794), la déchristianisation touche les pasteurs qui doivent cesser leur activité, la communauté se repliant sur le culte privé et familial. D'assez nombreux pasteurs abdiquent, sous la pression des autorités, et reprennent les méthodes du Désert. Les temples sont ré-ouverts en 1795, beaucoup d'«abdicateurs» sont réintégrés, le rétablissement de l'Être suprême et la reconnaissance de l'immortalité de l'âme par Robespierre ne leur paraissant pas en contradiction avec l'idée qu'ils ont du protestantisme.

La réorganisation de l'Eglise réformée sera le fait des Articles organiques de 1802, qui font suite au Concordat (8 septembre 1801), rétablissant la paix civile voulue par Bonaparte, Premier Consul.

Le Concordat

En organisant un nouveau régime politique après son coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799), Bonaparte a pour but de rétablir la paix civile, car à ses yeux, la politique religieuse est une question importante. Agnostique, il connaît mal le protestantisme, mais tient volontiers des propos aimables à son égard. Il refuse au catholicisme le titre de «religion dominante» que réclamait le pape, se contentant de la qualifier de «religion de la grande majorité des citoyens français».

Le Concordat conclu avec le pape Pie VII, signé le 8 septembre 1801, complété quelques mois plus tard (1802) par les Articles organiques ajoutés par Bonaparte, sans concertation avec le pape, est un ensemble de règles réglant la vie de l'Eglise catholique et organisant les cultes protestants. Il ne s'agit pas d'une loi négociée, mais d'une décision du gouvernement. Quelques notables protestants luthériens ou réformés, surtout le pasteur Paul-Henri Marron et Pierre-Antoine Rabaut-Dupui, membre du corps législatif, ont été consultés, mais leur avis n'a guère été pris en compte. Bonaparte ne reconstitue pas les Eglises réformées telles qu'elles existaient au temps de l'édit de Nantes, il bouleverse leur organisation, d'où de nombreuses difficultés ultérieures.

L'Eglise locale, qui joue un rôle essentiel en tant que cadre de vie des fidèles et base de la pyramide d'assemblées qui constituent la structure des Eglises réformées, n'est pas supprimée, mais elle est ignorée, sans existence officielle. La loi ne reconnaît que les Eglises dites «consistoriales» qui, à l'instar de la cure catholique, comptent «six mille âmes de la même communion»: ce système est mal adapté à la dispersion des protestants. Seuls les synodes provinciaux sont reconnus, dont la réunion nécessite une autorisation gouvernementale. Surtout, la loi est muette sur le synode national, qui est pourtant la seule autorité en matière dogmatique et disciplinaire. Enfin, l'Etat se mêle des problèmes spirituels: l'article 4 précise qu'aucune décision doctrinale ou dogmatique ne pourra être publiée et enseignée sans avoir reçu l'autorisation du gouvernement.

Les pasteurs exercent une fonction officielle, et sont payés par l'Etat. Les Eglises reconstituent leurs communautés, en particulier leur encadrement religieux. A la faculté de théologie de Strasbourg réservée aux luthériens et à celle de Genève, alors intégrée à l'Empire, va s'ajouter pour les réformés la faculté de Montauban créée en 1808. En 1814, le corps pastoral, affaibli après 1792, s'est rétabli.





**Germaine de Staël
(1766-1817)**



Elle est l'une des grandes figures littéraires de la période pré-romantique. Elle est la fille du célèbre banquier genevois, Jacques Necker, ministre de Louis XVI; sa mère était la fille d'un pasteur suisse. Protestante, elle épouse en 1786 le baron de Staël Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, la cérémonie se

déroulant dans la chapelle de l'ambassade. Ce mariage mal assorti la jettera dans les bras de nombreux amants, dont Benjamin Constant. Dans ces années prérévolutionnaires, elle se consacre avec passion à la politique, très admiratrice de l'Angleterre. Ses œuvres littéraires De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions, ses romans à succès Delphine et Corinne lui valent la méfiance du pouvoir en place: elle est plusieurs fois exilée de Paris par le Directoire, puis par Napoléon qui la confine dans son château de Coppet, où se tiendront, selon Stendhal les «états généraux de l'opinion européenne». Son livre De l'Allemagne sera interdit par Napoléon.

Elle reste très attachée au protestantisme, mais sa religion est celle de son époque: l'accent est mis sur la morale et la révélation de «l'Etre suprême», la tolérance. A Coppet, elle va au temple, donne à ses fils un pasteur comme précepteur. «Je tiens à notre religion, celle de mon père et de ma mère, et mon fils ne doit pas s'en écarter». A la fin de sa vie elle revient à un christianisme plus traditionnel.

dition protestante, dans une famille réformée. Après avoir entamé une carrière d'officier de marine, il se tourne vers le ministère pastoral et va se former au séminaire de Lausanne, creuset des pasteurs français du XVIII^e siècle, fondé par Antoine Court en 1724. Consacré en 1773, il est rapidement chargé de responsabilités dans une Eglise qui reste encore clandestine jusqu'à la Révolution française.

Sous la Révolution, il est membre de la Convention. Il sera ensuite nommé préfet, puis deviendra baron d'Empire. Son existence, dont les bouleversements reflètent bien les convulsions de l'époque, s'achèvera à Mayence en 1813, dans la fidélité à la foi réformée.

Les protestants acceptent avec reconnaissance ce statut qui les reconnaît et ne contient aucune mesure restrictive par rapport aux catholiques. Des représentants des pasteurs assistent au couronnement de Napoléon qui répond en termes chaleureux à leur hommage. Du haut des chaires sont annoncées les victoires impériales auxquelles participent les généraux protestants, Rapp et Walther. Cependant on remarque peu de protestants dans l'entourage immédiat de Napoléon, et les plus connus, comme Madame de Staël ou Benjamin Constant, se révéleront bientôt des opposants.



François Boissy d'Anglas (1756-1826)

Il est l'un des membres les plus importants de la communauté protestante lors de la Révolution et sous les différents régimes du début du XIX^e siècle. Député aux assemblées révolutionnaires, où il représente la circonscription d'Annonay, il défend les protestants ainsi que les prêtres réfractaires. Président de la Convention en 1795, il est le promoteur du décret du 3 ventôse instituant la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la liberté des cultes. Rallié au Consulat, il devient successivement membre du conseil des Cinq Cents, président du Tribunat, sénateur, comte d'Empire, pair de France sous la Restauration. En 1814, membre de la commission chargée de la rédaction de la Charte, il demande l'égalité des protestants vis-à-vis des catholiques. Il a un rôle pacificateur lors de la Terreur Blanche de 1815. Vice-président de la société biblique, il est pendant trente années membre du consistoire de l'Eglise réformée de Paris.

André Jeanbon (1749-1813)

Dit Saint-André (pseudonyme à consonance catholique qu'il adoptera selon la coutume du Désert), il naît en 1749 à Montauban, ville de tra-



VII. Le temps du renouveau

Le XIX^e siècle est pour le protestantisme français celui d'un intense «renouveau» dans tous les domaines: effervescence intellectuelle, confrontations théologiques, nouvelles idées dans les domaines de la vie civile et sociale.

Protestantisme et vie publique

Partisans en général de la Révolution qui leur a accordé liberté religieuse et égalité civile, les protestants acceptent les Articles organiques de 1802 qui reconnaissent officiellement les deux confessions luthérienne et réformée, et qui prévoient que les pasteurs sont payés par l'Etat. Les Eglises reconstituent leurs communautés et leur encadrement religieux dans les facultés de théologie. Mais les protestants ont peu de place dans l'entourage de Napoléon, Madame de Staël et Benjamin Constant se révéleront bientôt des opposants.

La Restauration, avec la Constitution de 1814, est ambiguë, assurant la protection de l'Etat à toutes les confessions, mais déclarant le catholicisme «religion d'Etat». La Terreur blanche de 1815 qui a entraîné dans les régions protestantes du Gard le massacre de nombreux huguenots va accentuer la méfiance des protestants vis-à-vis des Bourbons.

Il faut attendre la Monarchie de Juillet pour que les protestants soient traités comme des citoyens ordinaires, le catholicisme étant redevenu «religion de la majorité des Français» et non plus «religion d'Etat».

La proximité de Louis-Philippe avec de nombreux protestants, le mariage de trois de ses filles avec des princes protestants, créent un climat favorable, confirmé par le ralliement immédiat de Benjamin Constant, [Cuvier](#) ⁱ, et surtout de [Guizot](#) ⁱ, qui sera un acteur essentiel du régime. La politique scolaire, le caractère assez libéral du régime conviennent à la majorité des protestants, surtout à la bourgeoisie qui reste en possession de l'essentiel du pouvoir par l'intermédiaire du vote censitaire. C'est à cette époque que s'épanouit le nouveau visage social du protestantisme avec ses hommes d'affaires, ses banquiers, ses réseaux familiaux, aussi bien à Paris et à Nîmes qu'en Alsace.

Les réactions des protestants vis-à-vis de la Révolution de février 1848 sont diverses. Beaucoup, conscients de la misère du peuple et de la nécessité de réformes l'accueillent favorablement. Pour d'autres, sous la caution du très conservateur «Comité démocratique protestant», le danger des idées socialistes doit être combattu.



Durant le Second Empire l'attitude du monde protestant est ambiguë, à l'image de ce bonapartisme à la fois révolutionnaire et conservateur. Le peuple protestant rural est hostile à l'alliance du Trône et de l'Autel qui se dessine; pour la bourgeoisie, le régime est trop autoritaire et clérical, malgré la présence du luthérien Haussmann comme préfet de Paris et d'Achille Fould, juif converti au protestantisme, comme ministre des finances.

Pour en savoir plus:



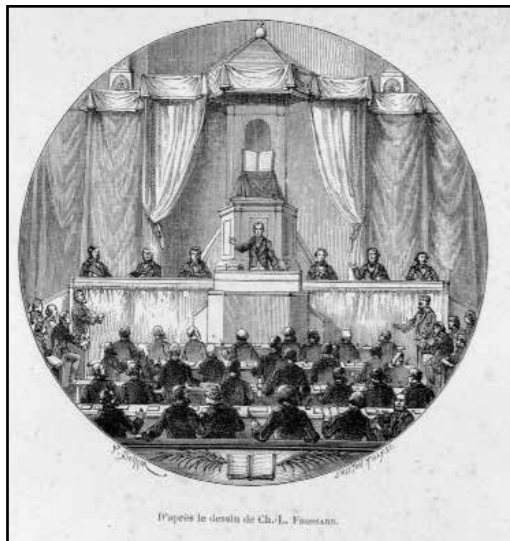
La majorité des protestants est favorable à la III^e République, et va fortement influencer ses débuts. Plusieurs intellectuels sont attirés par le protestantisme, la «protestantisation» de la France leur apparaissant souhaitable pour instaurer durablement la République, d'où une réaction antiprotestante. L'influence des protestants est décisive pour une des grandes réalisations de la III^e République: l'école obligatoire et l'enseignement public gratuit. A la fin du XIX^e siècle, la réintégration de la communauté protestante peut être considérée comme achevée.

Le renouveau théologique

Au XIX^e siècle la communauté protestante va être marquée par un nouveau climat théologique. L'influence de la théologie allemande, la diffusion de la critique historique de la Bible, l'importance de l'affectivité liée à l'essor du romantisme opposeront plusieurs courants de pensée, dont les frontières sont souvent fluctuantes.

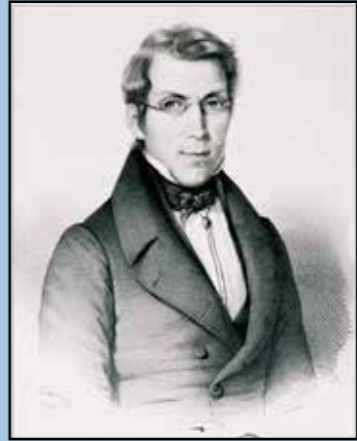
Les Réveils, **i** d'inspiration anglo-saxonne, reflètent une piété plus sentimentale, «réveillée» par rapport à une foi jugée affadie, trop intellectuelle. Ils prônent la conversion considérée comme une nouvelle naissance, la lecture de la Bible, l'évangélisation. Leur souci des problèmes sociaux, du rôle des femmes, sont autant de thèmes qui influenceront toute la société. Les Réveils ont stimulé les communautés et conduit à la création d'Eglises libres non concordataires à partir de 1849.

Le libéralisme **i** est caractérisé par l'importance donnée à la culture, pour éviter un «christianisme barbare» en décalage avec les idées et les valeurs du monde moderne

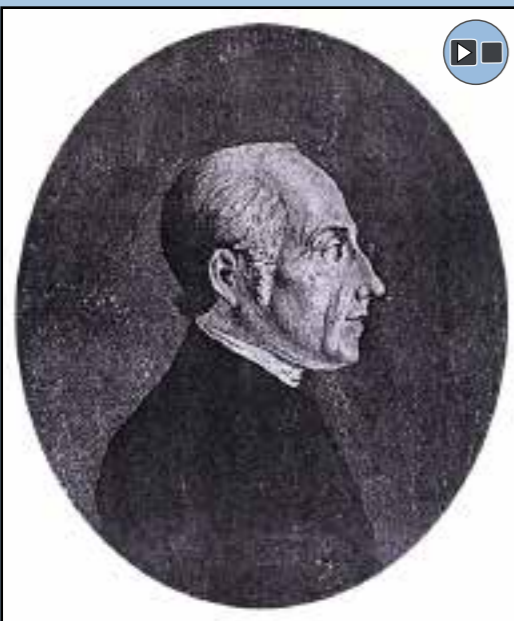


et par le refus d'opposer la foi et la raison réduisant le surnaturel. Le dogme n'est pas un objet de foi qui dit ce qu'il faut croire, mais simplement l'expression de la foi à un moment donné.

Le courant orthodoxe **i** insiste sur la juste doctrine qui procède de la lecture respectueuse de la Bible et des écrits de Luther et Calvin. Il s'est aussi appelé courant évangélique. Entre ces différents courants, les débats sont parfois rudes et aboutissent en 1872, lors du Synode des Eglises réformées, à une rupture entre orthodoxes et libéraux, sans qu'il y ait éclatement des Eglises



Alexandre Vinet (1797-1847)
Alexandre Vinet est un théologien protestant suisse qui a mené un combat sans repos pour la liberté des cultes et la liberté des consciences. Il est le principal artisan de la fondation de l'Eglise libre du Canton de Vaud en 1845. Après des études de théologie et de lettres, au cours desquelles il a approfondi l'œuvre de Pascal, il choisit l'enseignement théologique plutôt que la carrière pastorale, ce qui ne l'a jamais empêché de prêcher. Son premier poste est à Bâle, puis il va à Lausanne où il a la charge des cours de théologie pratique. Il y rencontre Sainte-Beuve qui rédige ses travaux sur Port-Royal et avec lequel il a de nombreux échanges. Il reste à ce poste jusqu'à sa mort. Alexandre Vinet a rédigé beaucoup d'articles sur la littérature de son temps, notamment sur les écrits de Chateaubriand et de Madame de Staël, ainsi que des essais plus théologiques dans lesquels ce défenseur de la liberté de conscience souligne la valeur morale des croyances sincères, celles qui sont venues d'une lecture de l'Évangile qui annonce le pardon gratuit de Dieu. Il les a publiés dans le Journal de la Société de morale chrétienne, le Nouvelliste vaudois, le Semeur. Vinet a eu dans les pays protestants francophones une influence comparable à celle de Schleiermacher en Allemagne.



Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826)



Il a eu un rôle essentiel dans l'évolution de la pédagogie. Né à Strasbourg où son père était professeur au collège protestant («Gymnase»), il est, après ses études de théologie, nommé pasteur en 1797 de l'Eglise luthérienne du Ban-de-la-Roche, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Strasbourg. Dans son ministère pastoral, il est convaincu que l'élévation de l'âme humaine passe par une amélioration des conditions matérielles de l'existence. Pour cela, un énorme effort en matière d'enseignement est nécessaire, et un projet pédagogique cohérent doit être progressivement mis en place.

Son œuvre la plus originale concerne la petite enfance : il invente les écoles maternelles sous forme d'une nouvelle institution «les poêles à tricoter» : dans une maison, une pièce avec son poêle et sa chaleur est consacrée à l'accueil des enfants de moins de 7 ans, sous la direction des «conductrices de la petite enfance»: jeunes filles, non émancipées (ce qui oblige à obtenir l'accord préalable du chef de famille). Elles sont rémunérées, la rémunération étant une garantie d'indépendance par rapport aux familles et gage de sérieux et d'engagement professionnel. Ce caractère contractuel donne aux jeunes paysannes qui s'engagent un véritable statut social. Le programme comprend des activités manuelles (tricotage, dessin, constitution d'herbiers) de l'éducation physique, des éléments de géographie et de botanique, et surtout l'apprentissage du français, tout ceci dans «une douce contrainte», en rupture avec l'âpreté de l'environnement familial.

Plusieurs «outils» pédagogiques, inventés par Oberlin, sont utilisés : création d'une documentation pédagogique thématique, jouets, cartes, alphabets en bois, jeux collectifs. Cette pédagogie nouvelle est inspirée du piétisme allemand qui considère que l'éveil de la sensibilité, la compréhension de la nature rapprochent l'homme du Créateur.

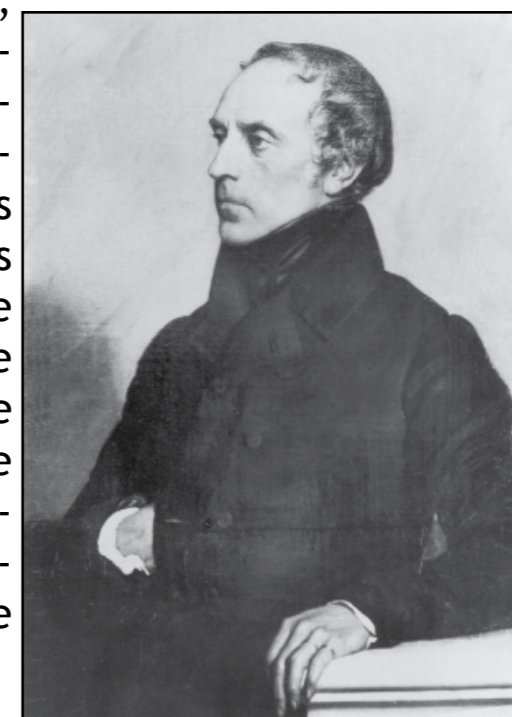
Pour les enfants plus âgés, il va, avec l'aide de la population, reconstruire les écoles de cinq paroisses: une dynamique de prise en charge communautaire de la question éducative est amorcée. Des bibliothèques de prêt de livres sont créées, Oberlin aide les plus pauvres à acheter des manuels scolaires à moitié prix, la moitié restante étant due en heures de travail pour l'école: ce système permet de faire du livre un bien précieux, son prix devient mesurable en équivalent à une quantité de travail.

Le retentissement de l'action d'Oberlin fut considérable, il entreprit de nombreux voyages dans les centres pédagogiques d'Allemagne et de Suisse. L'abbé Grégoire le protégea pendant la tourmente révolutionnaire (Oberlin fut brièvement emprisonné sous la Terreur), le tsar Alexandre le prit sous sa protection lors de l'invasion de la France en 1814, Louis XVIII lui décerna la Légion d'Honneur et une ville de l'Ohio prit son nom.

L'éducation

À la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, se détache la personnalité d'un grand pédagogue, Jean-Frédéric Oberlin, pasteur de l'Eglise luthérienne du comté du Ban-de-la-Roche en Alsace. Persuadé que l'amélioration des conditions matérielles des populations passe par l'enseignement, il développe un projet pédagogique cohérente avec la création d'écoles maternelles conduites par des jeunes filles spécialisées et rémunérées, mettant l'accent sur les activités manuelles, l'éducation physique, les jeux collectifs, surtout l'apprentissage du français. À la suite de ses voyages en Allemagne, il codifie le programme scolaire pour les plus âgés, les problèmes de discipline, ainsi que la formation des maîtres.

En effet, au début du XIX^e siècle, l'exemple des pays protestants (Allemagne, Angleterre, Hollande) impressionne beaucoup les responsables qui, en France, cherchent à rénover l'école. Sous la Monarchie de Juillet, le ministère de l'Instruction publique est confié à plusieurs reprises à des protestants, en particulier Guizot. Ce dernier promulgue le 28 juin 1833 la première grande loi sur l'enseignement primaire public: elle n'impose ni la gratuité, ni l'obligation, mais contraint les collectivités à créer trois types d'établissements: une école primaire de garçons dans toutes les communes (celle pour les filles est facultative), une école primaire supérieure dans chaque chef-lieu de département ou dans chaque ville de plus de 6000 habitants, et dans chaque département une école normale d'instituteurs.



Napoléon avait laissé la responsabilité de l'enseignement primaire aux Frères des Ecoles chrétiennes. Guizot, en créant les écoles normales d'instituteurs rend possible un enseignement laïc.

La loi reconnaît la liberté de l'enseignement et l'existence d'écoles privées en général dirigées par un ecclésiastique catholique (mais il y a aussi quelques écoles privées protestantes), mais tous les établissements, publics ou privés, restent sous le contrôle des Comités de surveillance communaux ou d'arrondissement. Un corps d'inspecteurs scolaires est créé.

Une école laïque

La III^{ème} République

rend obligatoire l'enseignement primaire, qui devient gratuit et laïc.

La défaite de 1871 provoque un véritable examen de conscience concernant les insuffisances de l'enseignement public. Pour Gabriel Monod, c'est le maître d'école allemand et protestant qui a gagné la guerre.

Les grandes lois de 1880 instituent un enseignement primaire public qui sera :

- gratuit: la loi du 16 juin 1881 généralise la gratuité à toutes les écoles primaires et aux «salles d'asile» qui deviendront les écoles maternelles. Le traitement des instituteurs est assuré par les communes, puis à partir de 1889 par l'Etat;

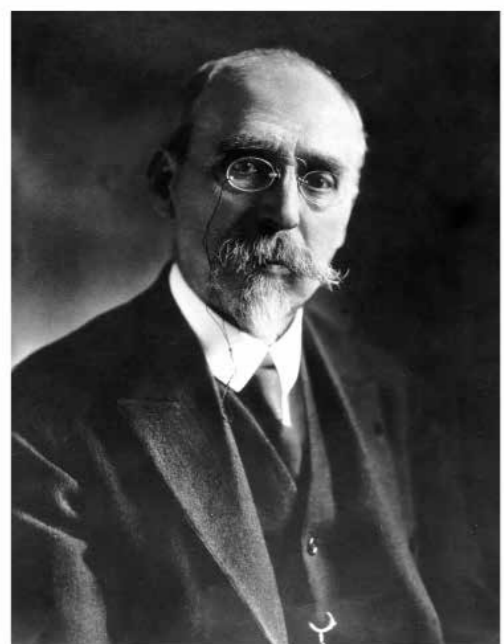
- obligatoire : tous les enfants âgés de 6 à 13 ans doivent recevoir un enseignement dans des écoles publiques, ou privées;

- laïc: l'éducation religieuse est remplacée par l'instruction civique et «morale de nos pères». Le personnel reçoit dans les écoles normales départementales une formation générale et professionnelle sanctionnée par le brevet supérieur et le certificat d'aptitude pédagogique. La collation des grades universitaires est un monopole de l'Etat.

L'enseignement secondaire des lycées est sanctionné par le baccalauréat, des sections scientifiques sont mises en place. Des lycées de filles sont créés, retirant ainsi aux congrégations religieuses leur monopole en matière de formation des jeunes filles.



Le rôle des protestants dans ces réformes fut réel. Dans l'équipe de Jules Ferry, on relève les noms de personnalités affirmées du protestantisme, de certains théologiens ou anciens pasteurs. Le rôle de trois d'entre eux va être déterminant : Ferdinand Buisson, Felix Pécaut, et Jules Steeg.



Ferdinand Buisson (1841-1932)

C'est l'un des principaux inspirateurs des réformes scolaires de la III^e République. Agrégé de philosophie, républicain, il refuse de prêter serment à l'Empire, il est en Suisse, comme professeur à l'Académie de Neuchâtel. Issu d'un milieu du Réveil, il évolue vers le christianisme libéral et fonde l'Union du christianisme libéral qui prône un Evangile «sans dogmes, sans miracles et sans prêtres».

Il demande que l'histoire sainte soit mise en dehors du programme des écoles primaires et soit remplacée par une histoire de l'humanité. Revenu en France après la défaite de Sedan, il est nommé en 1871 inspecteur de l'enseignement primaire à Paris par Jules Simon, ministre de l'Instruction publique du gouvernement Thiers, nomination reportée après les vives attaques de Mgr Dupanloup.

Jules Ferry le nomme en 1878 directeur de l'enseignement primaire. Confident de Jules Ferry, il a élaboré «tous les projets de lois, tous les règlements, toutes les circulaires» de la réforme. Il fonde la Revue pédagogique, et obtient la création des Ecoles normales supérieures (Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses) dont la mission à l'époque est de former les maîtres des Ecoles normales d'instituteurs.

Il dirige la publication d'un vaste Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire où l'on peut lire «aujourd'hui la plupart des principes pédagogiques proclamés par les protestants sont devenus comme la propriété générale des peuples civilisés».

Il est nommé en 1896 titulaire de la chaire de pédagogie de la Sorbonne. Pacifiste engagé, il reçoit en 1927 le prix Nobel de la Paix, et distribue cette récompense à ses «fils adoptifs», les instituteurs de France afin qu'ils puissent travailler au rapprochement des peuples par l'éducation des enfants.

Félix Pécaut (1828-1898)

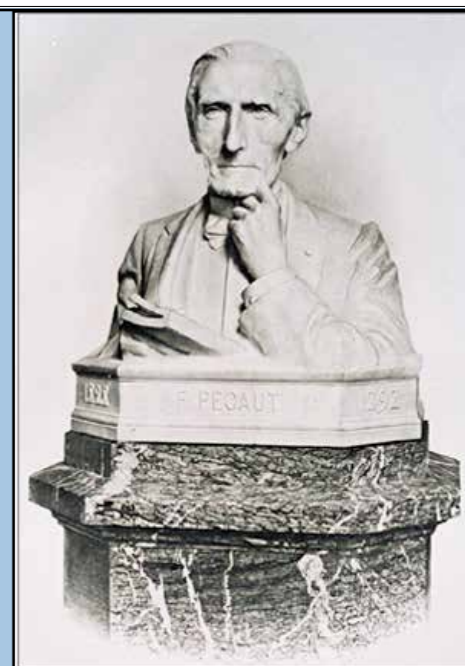
Né à Salies de Béarn, dans un milieu du Réveil, Félix Pécaut s'engage dans des études de théologie à Montauban d'abord, puis à Berlin et à Bonn. En 1850, il accepte une suffragance dans sa ville natale, mais doit la quitter très vite parce qu'il se refuse à lire le symbole des apôtres. Consacré pasteur en 1853, il n'a jamais exercé de ministère paroissial.

En effet, il est en désaccord profond avec la théologie dogmatique du moment, dont il estime qu'elle n'est pas en phase avec les transformations sociales de son temps.

Ce sont alors les problèmes de l'éducation qui retiennent son attention, et dans lesquels il a placé ses exigences éthiques. Il fonde une institution à Neuchâtel (Suisse), puis rentre à Paris. Au cours du synode de 1872, il attaque l'Église qui accepte des liens avec l'État et renonce à tout ministère dans son sein.

À partir de ce moment, il devient un militant laïc, et travaille avec Ferdinand Buisson à la réforme de l'enseignement primaire. Il participe à la création de l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses qui prépare les jeunes filles à enseigner dans les Écoles Normales. Il se retire par la suite dans son Béarn natal, et prend fait et cause pour Dreyfus.

Felix Pécaut a été un libéral radical, rétif à tout dogme, l'image du protestant qui place tous ses engagements éthiques dans la société civile et laïque.





Jules Steeg (1836-1898)

Né à Versailles en 1836, Jules Steeg est le fils d'un cordonnier immigré allemand et d'une Française. Personnalité exceptionnelle, sa vie se déroule sous trois aspects: pasteur, homme politique et éducateur.

Pasteur: Après des études théologiques à Bâle, Strasbourg et Montauban, il est le premier pasteur en titre de la paroisse protestante de Libourne (Gironde) de 1859 à 1877. Il évolue vers un libéralisme extrême, exprimé à travers de nombreux articles et conférences. Sollicité par Ferdinand Buisson en 1869 pour l'Église libre et libérale que celui-ci veut créer à Neuchâtel en Suisse, il abandonne pour raison de santé, mais il se consacre à la diffusion des idées démocratiques et républicaines. Refusant toute orthodoxie religieuse, il donne en 1877 sa démission de pasteur.

Homme politique: Après la création en 1870 d'un journal républicain dans son canton de Libourne (où il prend parti contre le plébiscite et pour la République), il est élu député de la Gironde en 1881 et en 1885. Il participe activement à la mise en place de l'école républicaine, laïque, publique, gratuite et obligatoire, dans le cadre du cabinet de Jules Ferry, où il retrouve ses amis protestants Félix Pécaut et Ferdinand Buisson. Il est rapporteur de la proposition de loi sur l'abrogation du Concordat et de la loi de Jules Ferry sur la laïcité de l'enseignement.

Educateur: En 1889, il est nommé inspecteur général de l'enseignement primaire et chargé de la direction du Musée pédagogique à Paris. Il termine sa carrière en succédant à son ami Ferdinand Buisson comme inspecteur des études de l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses. Son fils Théodore, qui fut Président du Conseil des Ministres, écrivait en 1937 : «Je rougis presque des succès de ma carrière politique en pensant que c'est à mon père qu'ils auraient dû aller, à lui qui m'était supérieur par l'intelligence, le courage et le talent».

Le ralliement de la communauté protestante à cette école laïque a été quasi-général, mais si l'instituteur n'enseigne plus de catéchisme, la religion reste présente dans les locaux scolaires ouverts aux représentants des différentes confessions. Si Buisson a éliminé de l'école toute l'histoire sainte, il ne cessera, comme Pécaut, de reconnaître le besoin religieux de l'homme : «un peuple ne vit pas d'arithmétique, de grammaire, de géographie ou de physique, il a des besoins supérieurs qui demandent à être satisfaits». La laïcité de ces protestants libéraux est avant tout respectueuse de la liberté d'autrui.



John Bost (1817-1881)

John Bost est le fondateur d'une œuvre d'assistance aux personnes fragiles, démunies, handicapées qui a connu un développement remarquable. Fils de pasteur, pasteur lui-même (et pianiste doué), John Bost est affecté (en 1844) à la paroisse du village de La Force en Dordogne, une paroisse où il restera toute sa vie. Dès le début de son ministère (1848), confronté à des situations sociales difficiles et apparemment insolubles dans le cadre des institutions de charité existantes, il décide de les prendre en charge lui-même.

Il s'agit au début de jeunes orphelines, puis ce sont des personnes atteintes d'épilepsie, puis des déficients mentaux handicapés, tous rejetés par leur environnement. Il les accueille d'abord chez lui. Mais le nombre augmentant, il faut construire des établissements nouveaux dont il assure le financement par des subventions de paroissiens et de diverses Eglises protestantes en France et à l'étranger. Ces établissements sont toujours de petite taille afin de rendre l'accueil plus chaleureux et proche, la vie plus familiale. Des activités éducatives adaptées permettent aux résidents d'apprendre un métier, si modeste soit-il, et de l'exercer. A la mort de John Bost, il y avait à La Force, plus de 400 résidents dans 9 établissements, encadrés par soixante personnes. L'œuvre est reconnue d'utilité publique depuis 1877. Aujourd'hui la Fondation John Bost accueille, pour des séjours de moyenne et longue durée, des malades (enfants, adultes, personnes âgées) atteints de déficiences intellectuelles et psychiques. Le principal établissement reste celui de La Force, mais d'autres ont été ouverts en France.

VIII. Le protestantisme en France au XX^e siècle

Le XX^e siècle est marqué par une sécularisation de plus en plus affirmée. L'accentuation du progrès scientifique et technique dans tous les domaines, les transformations des espaces politiques publics, l'élargissement des échanges économiques, la multiplication des interactions sociales en font un siècle où l'exercice de la responsabilité se pose en terme de «désenchantement».

Marqué par deux guerres mondiales, par les guerres de décolonisation, par la guerre froide, par la chute du Mur de Berlin et du communisme, le XX^e siècle a vu se développer un travail œcuménique remarquable, dont la création du Conseil Œcuménique des Églises et le Concile Vatican II sont des étapes essentielles.

La Loi de séparation de l'Église et de l'État

Les prémices de la loi

La loi du 9 décembre 1905 instituant la séparation de l'Église et de l'État, est un événement fondateur de la société française du XX^e siècle. Adoptée à l'initiative du député socialiste Aristide Briand, elle marque la fin d'un affrontement violent qui a duré presque 25 ans et qui a opposé deux visions de la France: la France catholique favorable au Concordat et la France républicaine et laïque dans laquelle se retrouvent presque tous les protestants.

Cette loi remplace le Concordat institué en 1801 (toujours en vigueur en Alsace-Moselle redevenue allemande depuis la défaite de 1871).

Les protestants contribuèrent activement à l'élaboration de la loi: Ferdinand Buisson un ancien pasteur qui présidait la première commission de réflexion mise en place sous le ministère d'Emile Combes en 1893, Eugène Réveillaud, député radical, Raoul Allier, Francis de Pressensé et Louis Méjan. Ce dernier, frère d'un pasteur réformé, aura un rôle essentiel dans la rédaction du projet final, beaucoup plus libéral que celui de Combes, jugé trop anti-congrégationaliste de l'avis de tous les modérés.

Les débats précédant le vote de la loi furent longs et passionnés: 4 séances au parlement, 21 séances au Sénat entre mars et juillet 1905.

Le contenu de la loi

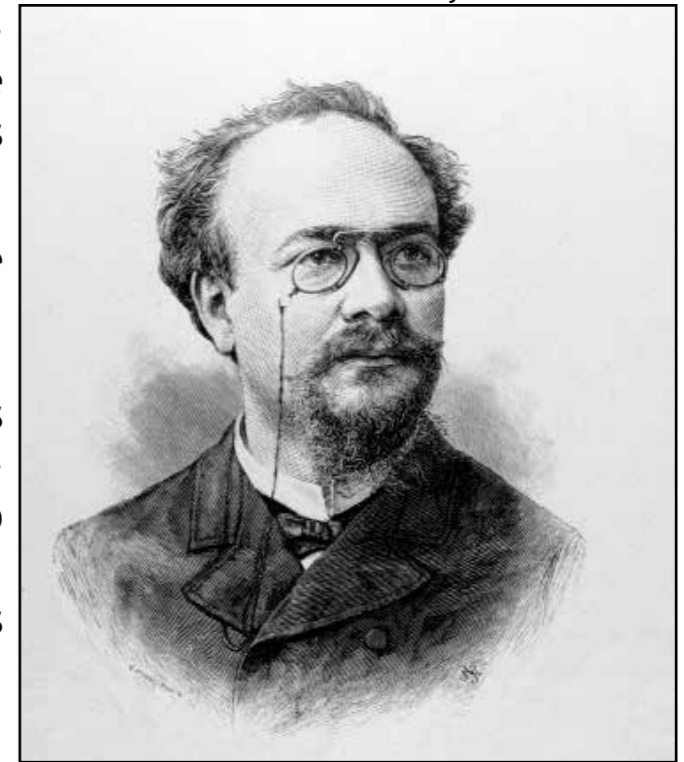
La loi comporte 44 articles et le premier reconnaît pleinement la liberté religieuse:

«La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...»

La loi privatise les recettes et les dépenses des Églises qui seront strictement contrôlées.

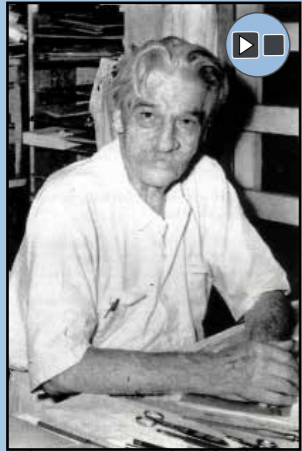
Article 2: « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

L'organisation de l'exercice des cultes est basée sur l'Association cultuelle, que chaque paroisse doit constituer et qui pour les communes de plus de 20.000 habitants doit être composées d'au moins 25 personnes.



A partir de la loi de séparation, la religion conçue comme socialement facultative tend à être reléguée dans la sphère privée. Cela aura de grandes conséquences sur le plan de l'enseignement. Le protestantisme, très favorable à l'école publique et qui avait largement participé à l'élaboration des lois de Jules Ferry sur l'école laïque voit avec satisfaction l'enseignement échapper très largement aux congrégations religieuses après la promulgation des lois de 1904 et 1905.

Cette loi pour laquelle de nombreux hommes d'Eglise - pasteurs et prêtres - réclament un «toiletage» pour la mieux adapter à la société du XXI^e siècle a beaucoup contribué à une paix civile favorable à la diversité des croyances et des traditions.



Albert Schweitzer (1875 - 1965)

Alsacien, fils de pasteur, il fait ses études classiques à Mulhouse, puis musicales à Paris et développe ses activités dans plusieurs directions.

Organiste de grand talent, il est un spécialiste de la musique religieuse précédant J.S.Bach. Dans le même temps, il est devenu docteur en philosophie puis en théologie, à la faculté de théologie protestante de Strasbourg. En tant que philosophe, il plaide pour une religion basée sur l'éthique et le respect de la vie, débarrassée des spéculations dogmatiques qui éloignent du message de Jésus-Christ.

Devenu docteur en médecine en 1912, il abandonne sa carrière d'universitaire et d'organiste en 1913, pour fonder un hôpital à Lambaréné au Gabon, où il accueille les malades avec leur famille. Il est élu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 1951 et reçoit le prix Nobel de la paix en 1953. Il termine sa vie à Lambaréné où il est inhumé.



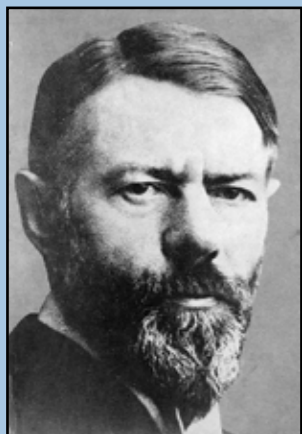
Les diaconesses de Reuilly

La communauté des diaconesses de Reuilly a été créée à la fin du XIX^e siècle, dans le but de poursuivre l'action d'œuvres charitables fondées par le pasteur Antoine Vermeil et Caroline Malvesin, qui regroupaient des femmes souhaitant s'engager dans une vie d'obéissance, de charité et d'imitation du Christ. La règle de la communauté longuement mûrie s'articule autour de 3 axes :

- *Sainteté absolue de Dieu, impliquant le don absolu de celui qui veut lui consacrer sa vie,*
- *Injustice du monde, qui pousse à se consacrer aux plus démunis,*
- *Travail en vue de la croissance de l'Eglise.*

La fondation de la communauté des diaconesses n'a pas été sans résistance de la part des Eglises protestantes, où l'idée de vœux (pauvreté, obéissance, célibat) semblait contraire à la liberté inconditionnelle de

la personne, chère au protestantisme. Mais la communauté a rapidement grandi: d'une trentaine de sœurs à la fin du XIX^e siècle, il y en a plus de cent au début du XXI^e, réparties sur tous les continents et montrant que le service rendu aux autres, allié à une vie contemplative, répond à un besoin témoignant du désir de rayonnement de l'Eglise. Le port d'un costume avec un voile, proche de celui des religieuses d'autres confessions, avec en plus une grande croix huguenote, est pour les diaconesses un signe visible de la bonne nouvelle de l'Evangile. La communauté des diaconesses de Reuilly, du nom de leur première implantation parisienne, dont la maison mère est à Versailles gère deux hôpitaux, une école d'infirmières et a vu naître dans son sillage d'autres communautés féminines: la communauté des sœurs de Pomeyrol, et en Alsace, la Congrégation des diaconesses luthériennes de Neuenberg.



Max Weber (1864-1920)

Né en Allemagne, le sociologue Max Weber est connu d'un large public pour avoir mis en relation le développement du capitalisme moderne, fondé sur l'organisation rationnelle du travail (ainsi que sur l'appât du gain) et la conduite de vie ascétique de l'entrepreneur protestant (cf. son célèbre ouvrage L'éthique protestante et l'esprit du Capitalisme, Trad. Fr. Paris, Gallimard 2003). C'est là une analyse originale d'un fait qui, mis en évidence par un certain nombre d'enquêtes statistiques, restait peu compréhensible: était-ce une simple coïncidence ou une véritable dynamique sociale ? Les formes de croissance économique étaient-elles vraiment différentes en pays catholiques et en pays protestants ? Formé au droit, à l'économie et à l'histoire,

Max Weber a enseigné à l'université de Strasbourg et à celle de Heidelberg, mais peu à l'aise dans l'enseignement, il a consacré l'essentiel de son temps à la recherche. Cela lui a permis de construire des outils conceptuels pour la sociologie, notamment celui de type idéal, celui de disposition d'esprit qui lui est associé, ainsi que l'imputation causale singulière qui en découle. Il s'en est servi pour montrer la nature des liens entre protestantisme et capitalisme. En l'occurrence, le renouveau apporté par la Réforme à la conception du salut des hommes a joué un rôle important dans l'appréciation du «bien agir». Parmi les écrits de Max Weber et outre l'œuvre qui l'a rendu célèbre, on citera Sociologie des Religions (trad.fr. Paris, Gallimard, 1996), Le savant et le politique (trad.fr. Paris, la Découverte, 2005).

L'œcuménisme

Le terme qui vient du grec et signifie «maison habitée» ou «universel» désigne généralement l'ensemble des manifestations qui visent à promouvoir l'unité entre les chrétiens et les différentes Eglises chrétiennes (catholique, protestantes et orthodoxe), et ceci dans trois directions principales:

- 1- La Mission: travailler à l'unité du propos qui doit conduire l'ensemble du monde à l'Évangile.
- 2- L'Action: contribuer à une paix juste et durable, et formuler une réponse chrétienne à la situation économique et sociale du début du XX^e siècle.
- 3- La Doctrine: Que les Eglises répondent ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.



Le mouvement œcuménique moderne qui se développe considérablement au XX^e siècle, a été préparé durant le XIX^e par un œcuménisme à l'intérieur du protestantisme, pour un effort commun de diffusion de la Bible.

L'Eglise anglicane et l'Eglise épiscopaliennne américaine soucieuses, dès la fin du XIX^e siècle, de se réunir sur une base doctrinale commune, s'étaient jointes très tôt à l'élaboration de ce qui deviendra le Conseil Œcuménique des Eglises (C.O. E.), officiellement créé en 1948 à Amsterdam et dont le siège est installé à Genève

Dès le début du XX^e siècle des préoccupations semblables s'étaient exprimées chez les orthodoxes. Le patriarcat de Constantinople s'était prononcé pour la création d'une «Ligue des Eglises» sur le modèle de la Société des Nations. Les orthodoxes prirent donc une part très importante aux activités du mouvement œcuménique tout en n'étant admis au C.O.E. qu'en 1961.

L'attitude de l'Eglise catholique à l'égard de l'œcuménisme majoritairement d'inspiration anglicane et protestante fut très réservée dès la fin du XIX^e siècle. Pour le catholicisme, seule l'Eglise romaine est l'Eglise du Christ, c'est pourquoi elle envoie des observateurs au C.O.E., sans en être membre.

Mais au niveau du peuple croyant, des théologiens et des laïcs, apparaissent des manifestations témoignant d'un réel désir d'unité. Aussi, dès les années 1950, l'attitude de l'Eglise catholique se modifie; des experts catholiques avec l'autorisation de leur évêque peuvent participer à des discussions sur la foi et la morale au sein du C.O.E.





La convocation du Concile Vatican II, par le pape Jean XXIII en 1959 a encore accéléré le mouvement. Un secrétariat pour «l'Unité des Chrétiens» est créé dès 1960 ; des observateurs représentant les autres religions sont invités à participer aux travaux du Concile. Les encycliques publiées à cette période témoignent d'un esprit d'ouverture.

Le Conseil Œcuménique des Eglises compte maintenant 350 Eglises membres et plus de 500 millions de chrétiens dans 120 pays.

Son but est de :

- poursuivre l'œuvre des mouvements qui sont à l'origine du Conseil: **Foi et Constitution** (chargé d'examiner les points fondamentaux d'accord doctrinaux entre les différentes confessions) et **Christianisme pratique**,
- faciliter l'action commune des Eglises,
- promouvoir l'étude en commun,
- développer la conscience œcuménique chez les fidèles de toutes les Eglises,
- établir des relations avec les différentes confessions,
- convoquer des conférences universelles, lorsque les circonstances le réclament,
- soutenir les Eglises dans leur tâche d'évangélisation.



Aujourd'hui l'œcuménisme entre protestants, orthodoxes et catholiques est entré dans les mœurs. Cependant, il connaît des blocages au niveau doctrinal: des dogmes comme l'autorité du pape, le sacrifice de la messe avec la transsubstantiation dans l'eucharistie, le culte de Marie et des saints, par exemple ne sont pas reconnus par les Eglises protestantes. Au niveau ecclésial, d'autres différences fondamentales demeurent: non-reconnaissance des ministères féminins par les catholiques, célibat des prêtres...

En revanche, de nombreux sujets rapprochent les Eglises chrétiennes au sein du mouvement œcuménique: traduction œcuménique de Bible (la TOB), groupes d'études bibliques, expositions...

De même que des prises de positions communes sur les problèmes liés aux droits de l'homme et à l'accueil des étrangers, ainsi qu'une participation active à la semaine pour l'Unité des Chrétiens en janvier de chaque année.

L'œcuménisme peut ainsi être vécu comme un défi et une promesse.



Marc Boegner (1881 - 1970)

Il est une des grandes figures du protestantisme du XX^e siècle. Né à Epinal dans une famille réformée d'origine alsacienne, il fait très tôt ses études de théologie. Après avoir été pasteur d'un petit village de la Drôme, professeur à la Maison des Missions, infirmier pendant la première guerre mondiale, il est nommé en 1918 pasteur de la paroisse de Passy-Annonciation à Paris, poste qu'il conservera jusqu'en 1953. En plus de ce ministère, Marc Boegner est élu en 1929 président de la Fédération Protestante de France (F.P.F.). Lors du regroupement de la majorité des Eglises réformées au sein de l'Eglise Réformée de France (E.R.F.) en 1938, il devient le premier président de son Conseil National.

Marc Boegner ayant eu toute sa vie le souci du rapprochement entre chrétiens, il participe très tôt à l'élaboration de ce qui deviendra en 1948 le Conseil Œcuménique des Eglises (C.O.E.) ce qui lui vaut d'être invité comme observateur au Concile Vatican II.

Connu aussi pour son action pendant la deuxième guerre mondiale, en faveur des juifs pourchassés et des personnes déplacées, il est nommé «Juste parmi les nations» en 1988. Marc Boegner avait été élu à l'Académie française en 1963.



Paul Ricoeur (1913-2005)

Paul Ricoeur est l'un des grands philosophes français du XX^e siècle. De l'université de Strasbourg où il est nommé en 1950 à la Divinity School de l'université de Chicago où il succède (en 1970) au théologien Paul Tillich, il suit une carrière qui passe par la Sorbonne et l'université de Nanterre qu'il contribue à créer en 1964 et dont il est le Doyen en 1969. Très tôt attentif aux travaux de Husserl - il traduit Ideen au cours de sa captivité en Allemagne - il reprend les questions que la phénoménologie adresse à l'idéalisme allemand et produit une œuvre importante qui se développe autour des conflits d'interprétation que les travaux de psychanalyse et de linguistique, les recherches historiques mettent en évidence. Il interroge leur créativité (fusions d'horizons historiques, «refigurations», etc.) et leurs apories (le problème de la temporalité, celui de l'altérité). Paul Ricoeur a été un protestant engagé. Ami d'Emmanuel Mounier, d'André Philip, il a collaboré à la Revue du Christianisme social ainsi qu'à la revue Esprit. Outre ses nombreuses activités, il a toujours enseigné à l'Institut théologique protestant de Paris auquel il a légué sa bibliothèque, désormais le fonds Ricoeur, inauguré en 2010. Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer, La métaphore vive (Paris Seuil 1975), Temps et Récit (Paris, Seuil, 1984, 3 volumes), Soi-même comme un autre (Paris, Seuil, 1990), La mémoire, l'histoire, l'oubli (Paris, Seuil, 2000).



Suzanne de Dietrich (1891 - 1981) et Madeleine Barot (1909 - 1995)

Ces deux femmes d'action, remarquables théologiennes, ont eu des trajectoires très proches.

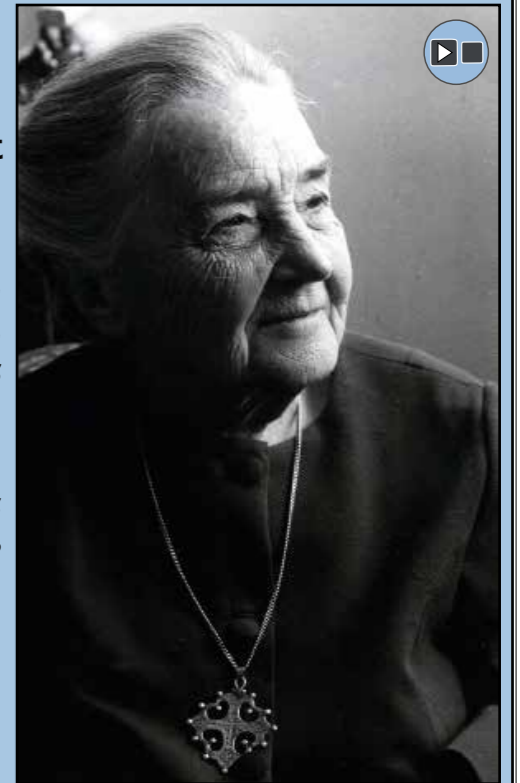
Elles font l'une et l'autre, des études supérieures; Suzanne de Dietrich: des études d'ingénieur, Madeleine Barot: des études d'histoire qui la conduisent à l'Ecole Française de Rome. Elles passent l'une et l'autre par la Fédération Universelle des Associations Chrétiennes d'étudiants (la Fédé) qui les pousse à s'engager complètement au service du protestantisme.

Suzanne de Dietrich se spécialise dans l'étude de la Bible et participe avec le groupe de théologiens constitué autour du pasteur Pierre Maury, à la diffusion en France de l'œuvre du grand théologien allemand Karl Barth.

Madeleine Barot assure le secrétariat général de la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués) qu'elle avait contribué à mettre sur pied avec Suzanne de Dietrich et qui se préoccupe du sort des personnes pourchassées pendant la guerre.

Elles ont l'une et l'autre des activités internationales via le Conseil Œcuménique des Eglises et participent à la rédaction des thèses de Pomeyrol, soulignant la résistance de l'Eglise Réformée de France au nazisme.

Suzanne de Dietrich a été nommée docteur honoris causa de plusieurs universités d'Europe et d'Amérique du Nord. Madeleine Barot a été nommée docteur honoris causa de l'Institut Protestant de théologie de Paris.





Taizé

La communauté monastique de Taizé (village de Saône et Loire) est une création très originale du protestantisme du XX^e siècle.

Fondée par le pasteur Roger Schutz en 1944, elle est devenue un lieu de rassemblement œcuménique où se retrouvent des jeunes venus du monde entier, en quête de sens et d'engagement. Les frères au nombre d'environ 150 sont d'origines géographiques et confessionnelles très diverses. Ils ont adopté une Règle et prononcé des vœux: célibat, communauté de biens et acceptation de l'autorité du Prieur. Ils peuvent exercer des emplois manuels ou intellectuels, qui apportent un complément de ressources à la communauté. Certains d'entre eux s'impliquent auprès des plus démunis en ouvrant des «fraternités» dans des lieux gravement touchés par les détresses humaines: Brésil, Chili, Bangladesh, Sénégal...

Mais leur priorité reste l'accueil des jeunes de toute provenance, qui se retrouvent chaque été dans une rencontre, dont les thèmes sont proposés à l'avance. Une organisation matérielle rigoureuse permet réflexion, partage, et grands moments de méditation, dans la belle église de la Réconciliation construite par et pour les jeunes.

Si la communauté de Taizé pose des questions au protestantisme par son existence même, elle s'impose comme un lieu privilégié de rencontre entre des chrétiens d'origines diverses.

Les protestants en France aujourd'hui

Alors que le protestantisme était au XVI^e siècle presque exclusivement réformé dans le royaume de France, il est devenu très diversifié dans la France d'aujourd'hui. Le nombre des protestants est estimé à moins de 2% de la population française.

Fondements théologiques communs

Les protestants se réclament des trois principes de la Réforme:

- l'autorité souveraine de la Bible
- le salut par la grâce de Dieu qui accorde la foi
- le sacerdoce universel des croyants

Malgré ces fondements communs, ils présentent, en France comme partout, une grande diversité éclatée en quantité d'Eglises différentes que l'on peut classer en quelques courants. Ce n'était pas le cas au XVI^e siècle où le protestantisme, sous l'influence de Calvin, était presque exclusivement réformé.

Les courants luthérien et réformé

Ces courants, issus de la Réforme du XVI^e siècle, sont très proches par leur théologie et leur mode de gouvernance de type presbytérien-synodal. Les différences concernent la présence réelle ou symbolique du Christ dans la Sainte Cène et une liturgie plus imposée avec un rite plus marqué chez les luthériens que chez les réformés.

Les courants luthérien et réformé sont présents en Alsace et en Moselle avec deux Eglises qui sont sous le régime concordataire: les pasteurs sont nommés et rétribués par l'Etat, des cours de religion sont donnés dans les écoles publiques et la faculté de théologie protestante reste au sein de l'université de Strasbourg.

Elles se sont officiellement rapprochées en 2006 grâce à la création de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine à la laquelle les deux Eglises confient une partie de leurs compétences propres. Pour en savoir plus sur le protestantisme en Alsace:

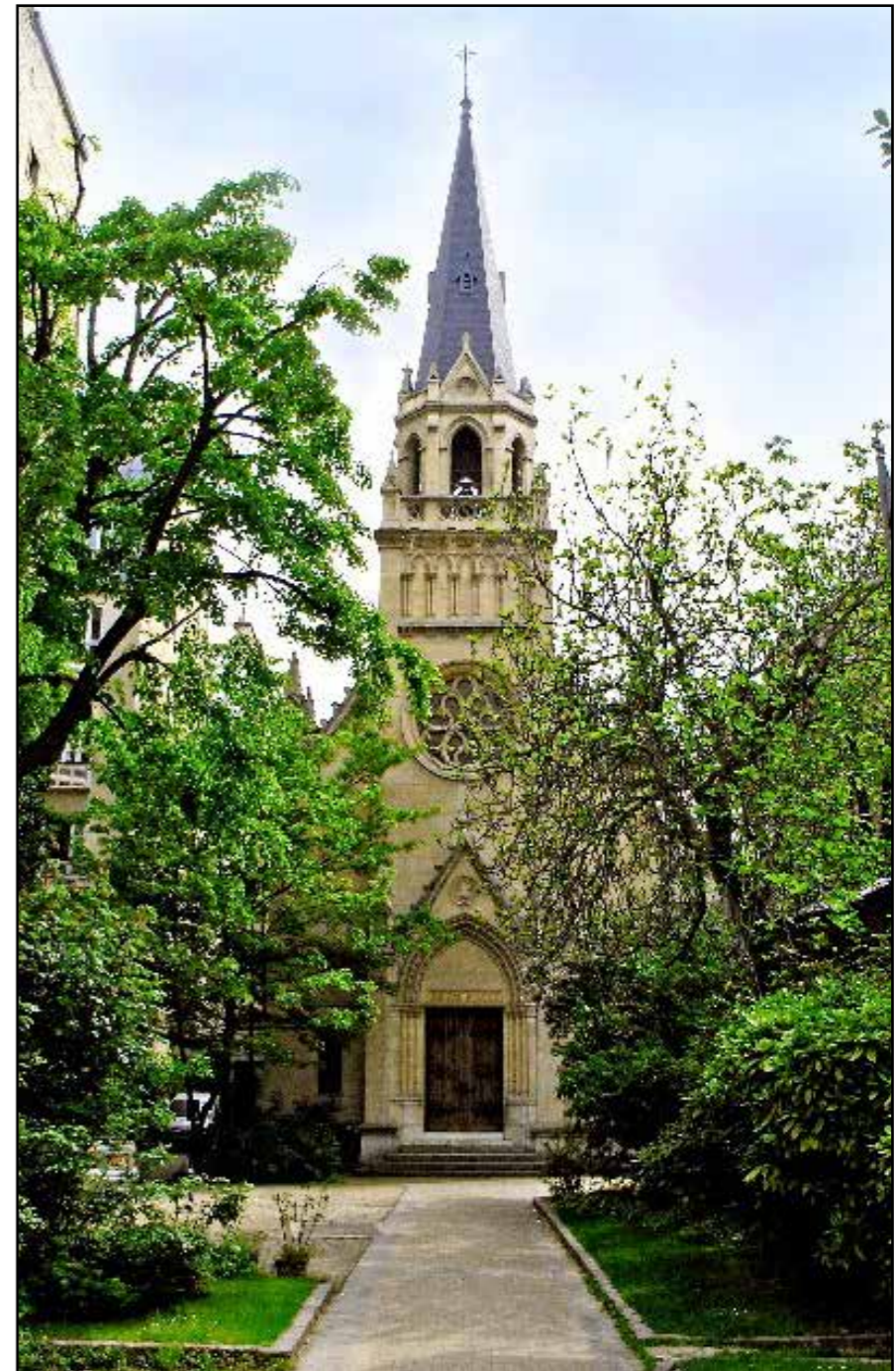


En France de l'intérieur, où s'applique la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, il existe aussi deux Eglises: l'Eglise évangélique luthérienne de France et l'Eglise réformée de France. Ces deux Eglises ont le projet de s'unir en 2013 en une seule Eglise.

Le courant évangélique

De nombreuses Eglises se réclament de ce courant. Ce sont des Eglises qui insistent sur le caractère expiatoire du Christ. Elles n'admettent comme membres que des personnes qui se sont volontairement converties. La conversion est marquée par le baptême. Celui-ci signifie la naissance à une vie nouvelle, il est en général pratiqué par immersion. Les Eglises évangéliques ne pratiquent pas le baptême des petits enfants. Elles sont pour la plupart actives dans le prosélytisme.

Les Eglises évangéliques locales sont en général très autonomes sous la conduite de leur pasteur. Le principal groupement, qui est aussi le plus fédéré, est la Fédération des Eglises évangéliques baptistes de France (FEEBF).





Le courant pentecôtiste

Ce courant est né de mouvements du Réveil qui se sont manifestés au début du XX^e siècle aux Etats-Unis. Il entend revenir aux sources de l'Eglise primitive et revivre l'expérience des apôtres au temps de la Pentecôte. Selon sa théologie le Saint-Esprit confère au croyant des dons particuliers comme la prophétie et le pouvoir de guérison. On dit qu'ils sont charismatiques (il faut toutefois remarquer que le courant charismatique traverse aussi un peu, mais non systématiquement, toutes les Eglises chrétiennes). Par ailleurs, le courant pentecôtiste présente en plus les caractéristiques du courant évangélique avec lequel on le classe parfois. Les Eglises pentecôtistes sont en forte expansion et le nombre de leurs lieux de culte a fortement augmenté depuis les années 1970. Le groupe le plus nombreux est celui des Assemblées de Dieu.

Les Eglises issues de l'immigration

De nombreuses Eglises se sont fondées en France à partir de la fin du XX^e siècle, notamment en Région parisienne, à partir de communautés issues de pays où le protestantisme est largement implanté: Corée du Sud et certains pays d'Afrique noire. Lorsqu'elles ne disposent pas de lieux de culte ces communautés utilisent les locaux d'Eglises locales françaises. Certains de leurs membres fréquentent aussi les Eglises françaises.

Les Eglises issues de l'immigration relèvent des différents courants.

La population protestante

Les protestants en France sont environ un million, soit moins de 2% de la population du pays. Leurs principales régions d'implantation sont l'Alsace, le Languedoc et les grandes villes. Les courants luthérien et réformé sont plutôt en diminution, tandis que les courants évangéliques et surtout pentecôtiste ainsi que les Eglises issues de l'immigration sont en progression. En dehors des membres des Eglises protestantes, certains Français se déclarent proches du protestantisme. Au total, le nombre des personnes se disant protestantes ou proches du protestantisme peut être évalué à 1,8 million.



La Fédération Protestante de France

Créée en 1905, la Fédération Protestante de France compte actuellement 25 Eglises et Unions d'Eglises membres: il s'agit de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine, de l'Eglise évangélique luthérienne de France et de l'Eglise réformée de France, de plusieurs Eglises évangéliques, dont la FEETF, de quelques Eglises pentecôtistes et de quelques Eglises issues de l'immigration. La fédération compte aussi trois Eglises membres associées: allemande, américaine et suédoise. Elle représente ainsi la majorité du protestantisme français mais non sa totalité.

En 2010 une grande partie des Eglises évangéliques et pentecôtistes, dont certaines toujours membres de la Fédération Protestante de France, se sont réunies dans le Conseil National des Evangéliques de France.







Mode d'emploi

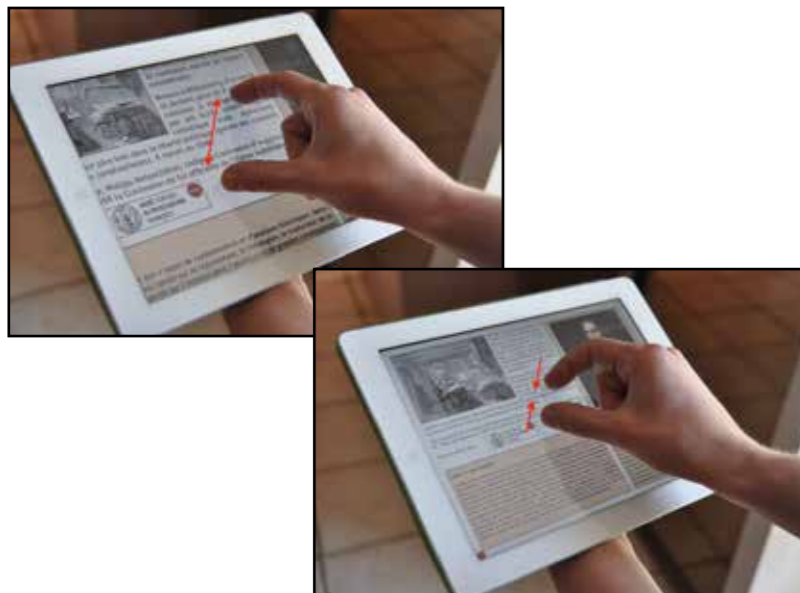


Ce titre “Histoire de la France Protestante” contient différents objets qui se cachent sous chacun des éléments de la mise en page.

Dans ce livre, les icônes ci-dessous indiquent la présence d'un objet, que l'on déclenche en touchant du doigt l'élément de la page auquel il est associé.

-  **Son** : permet d'écouter le texte écrit, ou de déclencher un son d'ambiance, de la musique...
-  **Diaporama** : toucher l'icône ou l'image puis faire défiler le diaporama en glissant son doigt. Double tap pour plein écran.
-  **Information**: toucher l'icône, ou le texte associés pour Obtenir des informations
-  **Internet** : toucher l'icône, le texte ou image associés pour ouvrir une fenêtre sur Internet.

Pincez vers l'extérieur vous effectuer un zoom avant.
Pincez vers l'intérieur pour effectuer un zoom arrière.




JLF-Entreprises développe des produits logiciels destinés aux éditeurs et auteurs souhaitant publier leurs titres sur iPad et sur iPhone, en utilisant toutes les ressources de ces deux appareils.

Ces produits permettent de réaliser des livres et magazines enrichis de multi-média. Ces titres peuvent être produits par les éditeurs sans informaticiens.

Invisible au coeur de ce livre téléchargé sur AppStore, un moteur gère tout le fonctionnement, l'enchaînement des pages, le déclenchement des objets...

Ce moteur, baptisé Hi+, a été spécialement conçu pour la présentation des livres et magazines sur iPad. Cependant, il fonctionne aussi parfaitement sur iPhone avec la même ergonomie, adaptée à la taille du petit écran pour une présentation en miniature.

 Hi+ travaille sur l'iPad ou l'iPhone, mais il n'est pas seul. Il est associé à nos serveurs, notamment pour les téléchargements, les mises à jour, les notifications... tous ceci est décrit par notre site internet, www.jlf-entreprises.fr

Pour naviguer rapidement dans le livre:
Cliquer n'importe où sur la page, puis choisir dans la barre en bas de l'écran le mode d'affichage



 **Retour au sommaire**